

Société interaméricaine d'investissement

Rapport annuel 2000



Avec un chapitre spécial qui
traite de la gestion de l'environnement
dans le secteur financier





Lettre du Président du Conseil d'administration	5
Bilan de l'exercice	7
Activités d'investissement au service du développement	15
Gestion de l'environnement dans le secteur financier	25
États financiers	37
Gouverneurs et gouverneurs suppléants	54
Administrateurs et administrateurs suppléants	55
Direction et cadres	56
Tableaux	
Investissements dans des fonds de placement privés	8
Répartition, par secteur, du financement approuvé	10
Portefeuille des engagements, cumulatif au 31-12-2000	11
Opérations approuvées en 2000	34
Approbations, engagements et décaissements au 31-12-2000	35
Répartition des engagements par taille d'entreprise	35



Enrique V. Iglesias

Le 2 février 2001

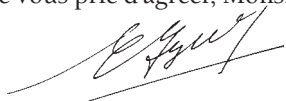
Monsieur le Président
de l'Assemblée des Gouverneurs
Société interaméricaine d'investissement
Washington, D.C.

Monsieur le Président,

Conformément à la Section 9(a) de l'Article IV de l'Accord constitutif de la Société interaméricaine d'investissement, j'ai l'honneur de vous faire parvenir le Rapport annuel 2000 de la Société, ainsi que ses états financiers vérifiés, dont le bilan, l'état des recettes et des bénéfices non distribués et l'état de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2000.

La Société a commencé à recevoir les premières échéances de l'augmentation de son capital et elle a fait les changements administratifs demandés par les pays membres en vue du déploiement productif de son nouveau financement au cours des dix prochaines années, au bénéfice des petites et moyennes entreprises de la région. Ainsi renforcée, la Société pourra accroître sa contribution aux objectifs du Groupe de la BID, et utiliser de manière optimale les compétences de ses cadres dans les domaines de l'élaboration, de l'évaluation et de l'exécution de projets axés sur le secteur privé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.



Enrique V. Iglesias
Président du Conseil d'administration
Société interaméricaine d'investissement



Jacques Rogozinski

LA RÉGION : VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉCONOMIE

À l'aube du nouveau millénaire, la plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes avaient réussi à se redresser suite aux chocs externes qui avaient affecté leur économie au cours des douze mois précédents. Leur engagement à concevoir et à mettre en place de manière relativement rapide des mesures économiques permettant de stimuler la reprise après la stagnation de l'année précédente a été déterminant pour le retour de niveaux élevés d'investissements étrangers qui ont donné un coup de fouet à l'expansion économique avant la fin de l'année.

Dans de nombreux cas, l'intensité du redressement économique a été le résultat direct de décisions prises au niveau national qui ont permis aux structures économiques intérieures de s'adapter rapidement à la situation évolutive mondiale. De plus, comme le fait remarquer la Banque interaméricaine de développement (BID) dans son Rapport annuel 2000, la conjoncture externe a été favorable à la région, notamment du fait de la croissance de l'économie américaine, de la hausse des prix du pétrole et des autres biens et des conditions raisonnables des recours aux marchés financiers internationaux. La BID indique cependant que la montée des taux d'intérêt et l'instabilité du marché boursier aux États-Unis ont fait monter les coûts et rendu difficile l'accès de nombreux pays d'Amérique latine au financement international.

Selon les calculs de la BID, la région a clôturé l'année avec une croissance moyenne supérieure à 4 pour cent, contre 0,3 pour cent en 1999. Bien que forte, cette croissance est inférieure à la moyenne de 5,5 pour cent affichée au cours des trois décennies précédant la crise de la dette. Ce redressement rapide a été rendu possible par les mesures fiscales et d'ajustement des taux de change lancées en 1999 qui ont contribué à réduire le taux d'inflation et les taux d'intérêt domestiques. Il faut également noter que de nombreux pays ont adopté des législations fiscales responsables, et que la plupart d'entre eux ont lancé des processus de privatisation et de modernisation de leurs structures gouvernementales.

Pour 2001, la BID prévoit, compte tenu des politiques macro-économiques et structurelles en place en Amérique latine et dans les Caraïbes, que la croissance pourra se poursuivre au rythme de 4 à 4,5 pour cent l'an. Elle ajoute que pour arriver à des taux de croissance plus élevés, les pays de la région devront adopter de nouvelles mesures dans le domaine fiscal et dans celui de la lutte contre la corruption.

Les petites et moyennes entreprises de la région — avec leur remarquable capacité de créer des emplois et de générer des ressources en devises — peuvent aider à consolider ces perspectives si elles ont un meilleur accès à des financements accessibles, à des technologies de pointe, et à des savoir-faire managériaux et techniques. Le rôle de la SII est de les aider à obtenir cet accès.

Le rôle de la SII dans la région Dans les secteurs et dans les régions où il est difficile d'obtenir des crédits ou des capitaux à des conditions raisonnables, la Société continuera à fournir aux petites et moyennes entreprises des financements pour les aider à se développer et à se préparer à accéder aux marchés financiers formels. Pour atteindre le plus grand nombre possible de ces petites et moyennes entreprises, la SII poursuivra activement son programme d'intermédiation financière et ses investissements dans des fonds de placement privés. Les activités de prises de participation de la SII continueront à être principalement centrées sur les fonds de placement privés ou des véhicules similaires permettant d'offrir le capital nécessaire à la croissance tout en ouvrant la structure du capital à d'autres investisseurs capables de fournir des ressources supplémentaires en capital et du savoir-faire technique et de gestion. Ce faisant, la SII s'efforcera également d'atteindre ses autres objectifs, à savoir la promotion des exportations et de la tech-

nologie et la modernisation de l'infrastructure ainsi que la protection de l'environnement. La SII effectuera également des prises de participation directe dans des entreprises individuelles ainsi que dans des établissements financiers lorsque ce sera le meilleur moyen de répondre aux besoins en investissements des petites et moyennes entreprises.

Investissements dans des fonds de placement privés

Nombre de fonds de placement privés dans lesquels la SII a investi	25
Investissement total de la SII	140 millions de dollars
Capitalisation totale des fonds bénéficiaires	1,7 milliard de dollars
Bénéficiaires finaux	142 entreprises dans 18 pays

Ces entreprises ont besoin de sources stables de financement telles que la SII pour réussir dans leurs efforts de contribution à une croissance économique durable. La transition économique de l'Amérique latine et des Caraïbes est loin d'être terminée et il faut à présent s'attaquer à la deuxième génération de réformes. Bien que les perspectives à long terme soient meilleures, plusieurs problèmes sérieux restent à résoudre — notamment la continuation de niveaux élevés d'endettement, le chômage élevé et le développement sectoriel inégal.

La Société

La SII a commencé cette année à recevoir les premières échéances de l'augmentation de capital de 500 millions de dollars que les pays membres avaient approuvée en 1999. Elle s'est également efforcée d'atteindre les objectifs fixés dans le plan d'entreprise à trois ans qui accompagnait l'augmentation de capital.

La SII a commencé à se préparer à utiliser de façon efficace et productive les ressources supplémentaires en capital confiées à la Direction et au Conseil d'administration pour la décennie à venir, consacrant des ressources importantes à l'identification et à la mise en place de procédures visant à accroître son efficacité administrative et opérationnelle.

La SII s'est également préparée à utiliser son capital supplémentaire en intensifiant ses activités de promotion. Les cadres de la SII ont sillonné différentes régions, participant à plus de 50 séminaires, conférences et présentations d'exposés dans des pays de la région et en dehors de la région, et faisant plus de 200 voyages de promotion. Certains de ces voyages avaient été organisés en conjonction avec la BID. Ils ont débouché sur l'identification de 626 projets dans 21 pays ; 420 n'ont pas été tenus en compte parce qu'ils n'étaient pas conformes aux critères de la SII en ce qui concerne la taille, l'additionnalité ou le risque perçu, entre autres. Les 206 projets restants sont arrivés au deuxième stade. En conséquence, dix-neuf transactions ont été soumises au Conseil d'administration pour étude et approbation. Cet effort de marketing se poursuivra et ciblera des sociétés présélectionnées qui correspondent aux critères de sélection de la SII au niveau financier et de développement.

Le déploiement productif du financement accru de la SII exige également de l'innovation car, au fur et à mesure de l'évolution des économies de la région, de nouveaux produits financiers deviendront à un certain moment nécessaires. Nombre des opérations approuvées cette année sont des premières, soit pour la SII soit pour la région dans son ensemble : services de télécommunications et transfert de technologie et d'équipement pour le secteur des télécommunications du Costa Rica, titres garantis par des créances immobilières pour des logements pour des groupes aux revenus faibles et moyens, un fonds qui investira dans des titres émis par des petites et moyennes sociétés privées dans le secteur des télécommunications et des médias dans toute la région et financement d'un hôpital au Mexique qui offre des services caritatifs élaborés et une vaste gamme de programmes internes de formation et de recherche.

Gestion du portefeuille et du risque de crédit Le déploiement efficace et productif des ressources fournies par les actionnaires de la SII implique une bonne gestion du portefeuille prenant principalement en compte les deux types de risque auxquels doivent faire face les entreprises des projets de la SII : le risque macro-économique et le risque de crédit.

Le risque macro-économique échappe presque entièrement au contrôle de la SII et de ses clients. Néanmoins, le processus d'évaluation avant approbation des projets prend ce risque en compte, ceci afin d'éviter les cas où ce risque éventuel pourrait rendre quasi-impossible la réalisation des objectifs de développement de la SII. Une fois les projets approuvés, les entreprises des projets devraient être plus à même de résister aux chocs macro-économiques car le financement de la SII les aura aidées à devenir plus concurrentielles, à offrir des produits ou services très en demande, à augmenter leurs recettes en devises, à renforcer leur structure financière ou à acquérir une capacité de gestion et une technologie de pointe.

La gestion du risque de crédit des entreprises des projets a pour but d'identifier le risque, de le mesurer, d'en assurer le suivi et le contrôle.

Supervision des projets et gestions des projets à problèmes La supervision des projets incombe aux Divisions des opérations. Chaque prêt et investissement de la SII est examiné au moins une fois par an. Les projets à problèmes sont transférés des Opérations au Service des opérations spéciales, qui est chargé de maximiser les recouvrements en liquide des prêts ou investissements douteux.

Le Service des opérations spéciales a également pour fonction de prévenir et de détecter aussitôt que possible les projets à problèmes en participant au Comité d'opérations et au Comité de supervision du portefeuille. Ce Service offre également des conseils aux chargés de projets lors de l'apparition des premiers problèmes et fait régulièrement part aux chargés de projet des leçons tirées des entreprises de projets à problèmes.

Au niveau supérieur, un Comité ad hoc spécial du Conseil d'administration offre une tribune où les plans d'action sont examinés à un stade précoce. C'est par le biais de ce Comité que la SII tient les Administrateurs au courant de ses activités et leur demande conseil aux moments critiques des négociations avec les entreprises des projets en difficulté.

Exercice 2000 En 2000, le Conseil d'Administration de la SII a approuvé 19 projets dans huit pays pour un montant total de 143 millions de dollars. Sur les fonds approuvés, 25 % ont été affectés à des prises de participations et 75 % à des prêts. Cinq des six prises de participations ont été canalisées vers des sociétés d'investissement nationales ou régionales axées sur le développement. Ces sociétés ont au total des

Rapport annuel 2000

capitaux permanents de 854 millions de dollars, soit un ratio multiplicateur de 25 : 1 par rapport aux propres prises de participations de la SII pour l'année. Deux des prêts seront cofinancés ; ces opérations utiliseront 20 millions de dollars des ressources internes de la Société pour mobiliser un total de 30 millions de dollars de fonds auprès des banques et autres tiers. Près de 50 % du montant total approuvé cette année iront aux pays aux économies plus faibles de la région.

Les recettes totales de la SII, toutes sources confondues, ont atteint 34,2 millions de dollars en 2000. Les opérations de prêts ont rapporté au total 26,1 millions de dollars (24,6 millions de dollars d'intérêts et 1,5 millions de dollars de commissions). Les plus-values et les dividendes du portefeuille de participations ont totalisé 1,5 millions de dollars pour l'année. Les dépenses totales, dont 9,8 millions de dollars de provisions, se sont chiffrées à 33,6 millions de dollars, dégageant un gain net de 590 000 dollars.

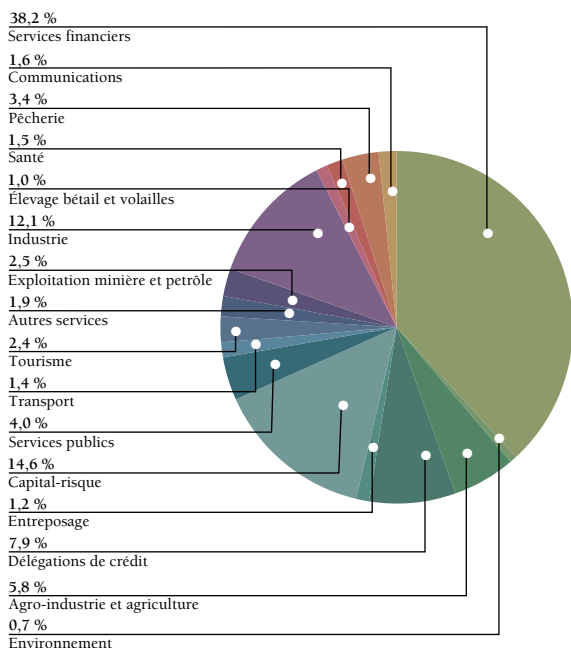
Impact sur le développement Les activités de la SII en matière de promotion du développement économique en Amérique latine et dans les Caraïbes ont continué à produire des résultats positifs. Les fonds approuvés en 2000 devraient permettre de

créer plus de 10 000 emplois, de réaliser 93 millions de dollars de recettes d'exportation annuelles et d'accroître le produit intérieur brut de la région de 423 millions de dollars par an. Les 143 millions de dollars approuvés en 2000 financeront la réalisation de projets d'un coût total de 1,3 milliards de dollars. Pour chaque dollar approuvé par la SII en 2000, neuf dollars seront alloués à des projets d'investissement.

Depuis sa création en 1989, la SII a fourni des fonds à plus de 2 400 entreprises des secteurs de production et de services en Amérique latine et dans les Caraïbes. Des projets représentant un coût total supérieur à 8 milliards de dollars ont été réalisés grâce à l'apport par la SII de 685 millions de dollars sous forme de prêts et de prises de participation, auxquels s'ajoutent 391 millions de dollars mobilisés par la SII dans le cadre d'accords de cofinancement. Pour chaque dollar investi par la SII, onze dollars sont versés à des entreprises qui ont créé quelques 130 000 emplois et rapporteront 1,3 milliards de dollars en devises à la région chaque année. Les projets dans les pays aux économies plus fortes se chiffrent à 518 millions de dollars tandis que ceux dans les pays aux économies plus faibles de la région se montent à 429 millions de dollars, soit, respectivement, 55 % et 45 % du portefeuille. Les projets d'envergure régionale se chiffrent à 155 millions de dollars. Il faut signaler que 84 % des fonds de prises de participations engagés par la SII avaient été intégralement décaissés au 31 décembre 2000.

Répartition, par secteur, du financement approuvé

(Au 31 décembre 2000)



Collaboration du Groupe de la BID L'action combinée des différentes institutions qui forment le Groupe de la BID peut constituer un formidable agent de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes. La coordination entre la SII et la BID s'exerce surtout en ce qui concerne le développement de la partie secteur privé des stratégies et programmes par pays et c'est à cette fin que la SII

participe au Comité de coordination du secteur privé. Le principal responsable des prêts de la SII conseille le Vice Président Exécutif de la BID en ce qui concerne les projets de la division Secteur privé de la BID. Des membres du personnel de la SII font également partie du Groupe d'évaluation de crédits de la Division Secteur privé ainsi que du Comité de crédit de la Banque pour les projets du secteur privé. De plus, le Comité d'opérations de la SII sert de "comité d'opérations" pour les projets du Fonds multilatéral d'investissements dans le processus d'approbation des prises de participations de ce dernier.

Fonds multilatéral d'investissement Le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) a été créé en 1992 pour promouvoir la viabilité économique et sociale des économies de marché en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le MIF est administré par la Banque interaméricaine de développement et engage les services de la SII pour évaluer des projets d'investissement. En 2000, la SII a conseillé le MIF dans le cadre de onze projets liés à la promotion des petites et micro-entreprises. Quatre opérations concernaient des prises de participations à caractère régional. Les autres étaient des évaluations de sociétés d'investissement financées par le MIF dans les pays suivants: Brésil, Chili, Mexique et Trinité-et-Tobago.

AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund La SII a également été consultée pour ses compétences régionales en tant que conseiller auprès de l'Emerging Markets Partnership pour ses investissements dans le secteur de l'infrastructure en Amérique latine, notamment dans les secteurs de l'énergie électrique, des transports et des télécommunications. L'Emerging Markets Partnership est le principal conseiller auprès de l'AIG-GE Capital Latin American Infrastructure Fund (LAIF). Au cours de l'année, la SII a fourni des services-conseils concernant 18 projets et a suivi autres 17.

Autres fonds spéciaux En 2000, la SII a mené dix études avec l'aide du Swiss Fund, du Spanish Trust Fund, de l'Evergreen Fund de la United States Trade Development Agency, de l'Italian Trust Fund et du programme des Nations unies pour l'environnement. Quelque 126 000 dollars de fonds de coopération technique ont transité par la SII en 2000.

Affaires institutionnelles

Cote de crédit En décembre l'Agence Standard & Poor's a décerné à la SII la note de contrepartie de AA. Elle justifie cette note en soulignant

- la solidité de finalité politique de la SII
- le fort soutien que les pays membres de la SII accordent à sa mission
- l'appartenance de la SII au Groupe de la Banque interaméricaine de développement et le soutien qu'elle reçoit de lui, qui lui permettent de continuer à recevoir un traitement de créancier privilégié, et
- la force de ses fonds propres.

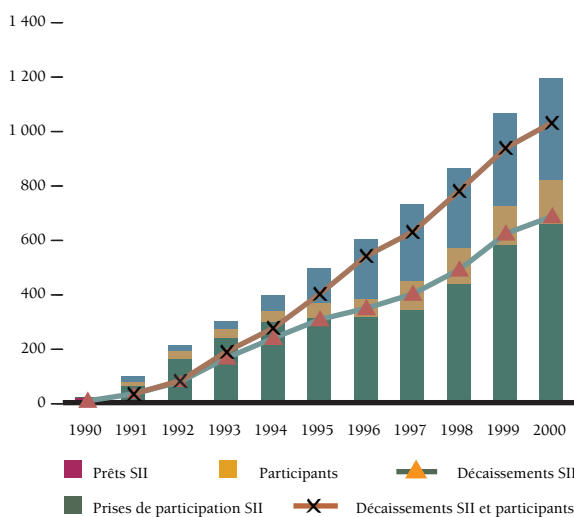
La note AA permettra à la SII de mobiliser des fonds supplémentaires des marchés des capitaux pour continuer sa mission de développement.

Prêt de la Caja Madrid En décembre également, la SII et la Caja Madrid ont signé un accord de mécanisme de fonds renouvelables de 50 millions de dollars pour une durée de deux ans. La SII utilisera ce mécanisme, le quatrième signé avec la Caja Madrid, pour financer ses décaissements aux projets de développement en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Portefeuille des engagements, cumulatif

(Au 31 décembre 2000)

Millions de dollars des États-Unis



Le partenariat grandit L'Assemblée des Gouverneurs est arrivée à un accord qui permettra à la SII d'admettre cinq nouveaux pays en tant que membres de la SII. La Belgique, la Finlande, la Norvège, le Portugal et la Suède vont bientôt être admis au sein de la SII, qui comptera alors quarante-deux membres.

Finpyme La SII a introduit une nouvelle initiative pour la promotion de ses activités qui aidera à stimuler son processus d'identification de projets. Le programme Finpyme introduira une méthodologie prouvée qui aidera la SII dans ses efforts d'identification des entreprises ayant de bons antécédents et des projets d'investissement nécessitant du financement à long terme. Le programme permettra également à la SII de recueillir d'importants renseignements sur l'environnement commercial et réglementaire dans lequel opèrent les petites et moyennes entreprises de la région. Finpyme sera mis en place à titre de projet pilote en Bolivie et au Chili. Une fois les résultats évalués, le programme pourra être étendu à d'autres économies de la région.

Accord de coopération avec les Caraïbes La Société interaméricaine d'investissement et le Centre for the Development of Industry (CDI) ont signé un accord de coopération visant à soutenir le développement des entreprises du secteur privé des pays des Caraïbes comme les Bahamas, la Barbade, Belize, la Guyana, Haïti, la Jamaïque, la République dominicaine, le Suriname et Trinidad et Tobago.

Le CDI est financé par le Fonds européen de développement dans le cadre de la Convention de Lomé. Il a pour objectif d'encourager et de soutenir la création, l'expansion et la restructuration d'entreprises industrielles dans des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

Questions environnementales Au mois de mai à Miami, et au mois d'octobre à Buenos Aires (cosparrainé par la Banco de Galicia y Buenos Aires), des représentants de 17 établissements financiers en provenance de 10 pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont participé à des ateliers de gestion de l'environnement organisés par la SII. Tous les intermédiaires financiers avec lesquels la SII travaille sont contractuellement tenus d'assister à ces ateliers afin d'apprendre comment intégrer les pratiques de la gestion de l'environnement dans leurs opérations et transformer de bonnes pratiques environnementales en avantages concurrentiels.

Les ateliers portent tout particulièrement sur la responsabilité des banques en matière d'examen suivi des aspects environnementaux des projets qu'elles financent avec des fonds de la SII. Le chapitre consacré dans le présent rapport annuel à la gestion de l'environnement dans le secteur financier fournit de plus amples détails sur cet élément clé d'un développement durable.

Des représentants de Conservation International, International Expeditions Inc. et de l'Institute for Policy Studies ont chacun fait des présentations à la SII pour expliquer le rôle que joue l'écotourisme dans un développement économique durable et les problèmes auxquels lesdites entités sont confrontées pour lever des capitaux pour des projets d'écotourisme. Ces échanges qui se poursuivent font partie d'un effort conjoint SII/BID pour accroître la prise de conscience concernant les solutions de rechange rentables et durables au tourisme traditionnel.

Réunion annuelle 2000 La XV^{ème} session de l'Assemblée des Gouverneurs s'est tenue à la Nouvelle-Orléans en Louisiane (États-Unis d'Amérique) du 27 au 29 mars 2000. Au cours de la réunion, les Gouverneurs ont approuvé les états financiers de la SII pour l'exercice clos au 31 décembre 1999, ainsi que le rapport annuel de la Société. Avant la réunion, la SII avait organisé, en collaboration avec Bank One, un séminaire sur le rôle des banques commerciales dans les prêts aux petites et moyennes entreprises

Perspectives d'avenir

C'est un honneur pour moi d'avoir été nommé au poste de Directeur général de la Société interaméricaine de développement en ce tournant favorable de l'histoire de l'organisation. Les pays membres ont récemment approuvé une augmentation de capital, démontrant ainsi leur engagement envers le soutien et l'élargissement du mandat de la SII dans la région. Au fur et à mesure de l'apport, l'augmentation de capital donnera à la SII un levier financier lui permettant de catalyser les ressources, tant étrangères qu'intérieures, du secteur privé pour aider les petites et moyennes entreprises de la région à avoir un meilleur accès aux financements à long terme qui leur font tant défaut. Je tiens ici à remercier John C. Rahming, le Directeur général qui m'a précédé, pour ses années de service durant la période de démarrage de la SII.

La SII se servira de ses ressources supplémentaires en capital pour développer son soutien aux petites et moyennes entreprises et les aider à grandir, à prospérer et à progresser vers l'accès aux marchés financiers commerciaux au fur et à mesure qu'elles créeront des emplois, qu'elles accroîtront leurs exportations, qu'elles actualiseront leur technologie et leur infrastructure et qu'elles amélioreront leurs performances en matière d'environnement.

Pour atteindre ces objectifs de développement, la SII continuera à accorder des prêts et des participations directs et à renforcer ses programmes d'intermédiation financière et de cofinancements. Elle effectuera des prises de participation directes, non seulement au capital d'entreprises individuelles mais aussi à celui d'établissements financiers lorsque ce sera le moyen le plus efficace de répondre aux besoins en capital des petites et moyennes entreprises de la région. La SII investira également dans des fonds privés de placement en actions ou dans des organes similaires qui sont en mesure d'offrir le capital nécessaire tout en ouvrant le capital social à d'autres investisseurs qui peuvent fournir des ressources en capital supplémentaires et apporter du savoir-faire technique et de gestion.

Les efforts de développement des marchés financiers occuperont également une place importante dans l'ordre du jour de la SII dans la mesure où ils constitueront un moyen de faciliter l'accès à l'épargne intérieure et d'élargir la structure du capital social.

En 2000, la SII a œuvré de façon à atteindre les objectifs fixés dans le plan d'entreprise triennal qui a accompagné l'augmentation de capital. Le premier exercice de cette période triennale a marqué une transition dans l'histoire de la SII. Il a donné l'occasion de reconfigurer la SII en développant l'infrastructure institutionnelle nécessaire pour pouvoir faire le meilleur usage, au service du développement, des ressources supplémentaires provenant de l'augmentation de capital. Au cours de cette période de transition, la SII est en train de redéfinir ses priorités, de se reconcentrer et de procéder à des améliorations administratives et opérationnelles. Elle a déjà introduit des modifications dans l'organigramme, le personnel et les procédures afin de faire un usage plus efficace et productif des ressources supplémentaires en capital qui ont été confiées à la Direction générale et au Conseil d'administration pour la décennie à venir. En résumé, la SII a fait des progrès remarquables en ce qui concerne l'édification des fondations organisationnelles nécessaires à l'accroissement de la qualité et de la quantité des affaires nouvelles,

tout en continuant d'adhérer à son mandat de développement et en parvenant à s'autofinancer.

La santé financière de la SII et ses bonnes perspectives d'avenir ont été confirmées par l'agence internationale de notation Standard & Poor's. En décembre 2000, la SII a reçu de Standard & Poor's la notation de contrepartie AA. Cette cote de crédit lui permettra de diversifier ses sources de financements et d'emprunter à des conditions plus favorables.

A présent que le financement de la SII est à la mesure de son mandat de développement et que la transition vers une infrastructure institutionnelle plus rationnelle est accomplie, elle pourra tirer plein avantage de la souplesse que lui donne sa petite taille. Cette souplesse devrait permettre à la Société d'atteindre des entreprises plus petites et d'explorer de nouveaux moyens de renforcer les secteurs et de promouvoir des concepts clés pour un développement durable durant ce nouveau millénaire, à savoir l'éducation, la technologie de communications telle que l'Internet ainsi que la transparence du secteur privé et une bonne gouvernance.

Au sein de l'économie de l'Amérique latine et des Caraïbes de plus en plus orientée vers le libre échange et le secteur privé, la SII devra œuvrer de cette façon et de bien d'autres façons pour assurer que les avantages potentiels de cette tendance mondiale soient répartis de façon plus équitable et atteignent les plus petites économies ainsi que les zones les moins développées.



Jacques Rogozinski
Directeur général
Société interaméricaine d'investissement



Activités d'investissement au service du développement

Le programme de la SII de financement au service du développement vise les petites et moyennes entreprises privées d'Amérique latine et des Caraïbes qui ont un accès limité aux financements à long terme.

Les prêts de la SII sont libellés en dollars des États-Unis. Leur montant peut représenter jusqu'à 33 % du coût d'un nouveau projet ou 50 % du coût d'un projet d'expansion. Les échéances de remboursement sont généralement étalées sur cinq à huit ans (avec un maximum de douze ans), y compris un différé d'amortissement approprié. Les prêts, dont les termes reflètent les conditions du marché international, ont généralement un taux variable basé sur le LIBOR. Dans certains cas, la SII accorde des prêts convertibles, subordonnés ou participatifs.

La SII prend également des participations au capital jusqu'à concurrence de 33 % des fonds propres de la société dans laquelle elle investit. Au terme de la période d'investissement, la SII vend sa participation. Les mécanismes de sortie comprennent notamment la vente sur le marché local des valeurs, des placements privés auprès de tiers intéressés et la vente aux promoteurs du projet dans le cadre d'un accord de rachat d'actions négocié au préalable.

Au cours de l'exercice 2000, la SII a reçu 626 demandes de financement dont 420 n'ont pu être tenues en compte parce qu'elles n'étaient pas conformes aux critères de la SII en ce qui concerne la taille, l'additionalité ou le risque perçu, entre autres. Deux cents six propositions ont été examinées à un premier stade. En conséquence, dix-neuf transactions ont été soumises au Conseil d'administration pour étude et approbation.

Quatorze des opérations décrites ci-dessous sont des prêts d'un montant total de 107,2 millions de dollars et six sont des prises de participation pour un total de 35,5 millions de dollars. Cette année, les deux prêts en cofinancement mobiliseront 30 millions de dollars de financement supplémentaire et les cinq fonds d'investissement dans lesquels la SII a effectué des prises de participation permettront d'accroître encore les ressources mises à la disposition des petites et moyennes entreprises de la région. Le coût total des projets financés par les opérations approuvées par la SII en 2000 se monte à 1,3 milliards de dollars.

ACTIVITÉS RÉGIONALES

Dans les grandes économies de la région, la demande de services de télécommunications fixes et mobiles est supérieure à l'offre et le coût des appels interurbains et internationaux est toujours beaucoup plus élevé que celui en vigueur sur les autres marchés. Dans la région andine en particulier, les services de téléphonie, de téléphonie par câble et d'accès aux services informatisés sont rares et le coût d'utilisation des portables peut être très élevé. Il existe également des opportunités dans le reste de l'Amérique latine et des Caraïbes étant donné qu'il y a pénurie de services de téléphonie et de transmission de données par câble et que les capitaux et les capacités technologiques requises pour la fourniture de services avancés font défaut.

The CEA Latin American Communication Partners, L.P. (CEA) est un fonds capitalisé à hauteur de 100 millions de dollars qui investira avant tout dans des petites et moyennes entreprises privées du secteur des télécommunications et des médias en Amérique latine et dans les Caraïbes. Le fonds investira dans des entreprises au début de leur croissance ou en période d'expansion et présentant peu de risque technologique. Il se concentrera sur les secteurs de la téléphonie fixe, de la téléphonie mobile, de la télévision par câble et par abonnement, de la radiodiffusion, de l'édition, de la publicité extérieure ainsi que du commerce et du contenu Internet.

Prise de participation de la SII	7,5 millions de dollars
Nombre d'entreprises bénéficiaires	10
Création d'emplois	360
Recettes d'exportation	25 millions de dollars par an
Contribution au PIB	100 millions de dollars par an

La Société prendra aussi une participation au capital de The Central American Growth Fund, L.P., qui a pour objet d'investir avant tout dans des petites et moyennes sociétés privées à fort potentiel de croissance en Amérique Centrale et à Panama. Le Fonds, qui a une capitalisation prévue de 50 millions de dollars, investira dans un large éventail de secteurs fondé sur les stratégies de croissance régionale, la consolidation d'industries fragmentées, la restructuration ou la reprise d'initiatives ainsi que les privatisations de taille moyenne et les coinvestissements en collaboration avec des investisseurs stratégiques.

Le fonds ciblera des entreprises des secteurs de la vente au détail, de la transformation des produits alimentaires et des boissons, de la fabrication, des télécommunications et des médias, du tourisme et des industries exportatrices nécessitant du capital à long terme pour accroître leurs capacités.

Prise de participation de la SII	5 millions de dollars
Nombre d'entreprises bénéficiaires	10
Création d'emplois	200
Recettes d'exportation	25 millions de dollars par an
Contribution au PIB	100 millions de dollars par an

En 1996, la Société interaméricaine d'investissement a pris une participation de 5 millions de dollars au capital du Latin American Private Equity Fund, LP, fonds d'investissement régional privé géré par Advent International Corporation. Ce premier fonds, qui s'est monté à 85 millions de dollars, a mobilisé 375 millions de dollars supplémentaires qui ont servi à financer des petites et moyennes entreprises au Brésil, en Argentine et au Mexique. Le programme a eu un effet sensible sur la situation de l'emploi, sur les recettes fiscales et sur le produit national brut de ces pays.

En misant sur cette réussite, la SII a approuvé cette année une autre prise de participation, de 10 millions de dollars, au capital de The Latin American Private Equity Fund II, LP (Advent II), qui a pour mission d'investir dans de moyennes entreprises privées d'Amérique latine à forte croissance. Advent II est capitalisé à hauteur de 500 millions de dollars. En participant activement aux activités d'Advent II, la SII aidera à renforcer et à moderniser des entreprises au Brésil, en Argentine et au Mexique et elle envisage d'étendre le programme à d'autres

pays de la région. Avec ses investissements, le fonds contribuera à l'amélioration des pratiques de gouvernement d'entreprises. Le programme aura également un effet catalyseur en attirant d'autres investisseurs institutionnels et en facilitant les mouvements de capitaux frais vers la région, comme l'a montré le programme Advent I.

Prise de participation de la SII	10 millions de dollars
Nombre d'entreprises bénéficiaires	20 à 30
Création d'emplois	400 à 900
Génération de devises	5 à 12 millions de dollars par an
Contribution au PIB	10 à 24 millions de dollars par an

BRÉSIL Par le biais de deux opérations novatrices, la SII aidera à ce que des logements à prix abordable soient disponibles au Brésil et contribuera au développement du marché secondaire pour les titres garantis par des créances hypothécaires.

Dans la première, la **Brazilian Mortgages Companhia Hipotecária** (société de financement immobilier qui accorde des prêts hypothécaires aux personnes à faible revenu et revenu moyen) recevra un prêt subordonné de 200 000 dollars de la SII et la **Brazilian Securities Companhia de Securitização** (société de titrisation) recevra un prêt subordonné de 300 000 dollars et vendra à la SII 10 millions de dollars de titres garantis par des créances hypothécaires.

Les deux sociétés cibleront le segment résidentiel avec des habitations d'un prix moyen de 30 000 dollars. **Brazilian Mortgages** consentira les prêts hypothécaires et les vendra à **Brazilian Securities**. Celle-ci émettra des titres garantis par ces créances hypothécaires qu'elle cédera à la SII. Au fur et à mesure du développement d'un marché secondaire des créances hypothécaires, la SII vendra ces titres — par le biais de **Brazilian Securities** — aux investisseurs du marché secondaire, tels que des sociétés d'assurance et des caisses de retraite.

Le financement offert par la SII permettra de bâtir environ 11 000 nouveaux logements à São Paulo. La contribution du projet au PIB brésilien sera de quelque 28 millions de dollars par an.

Dans le cadre de la seconde opération, **Serviços Financeiros Imobiliários Ltda.** (SFI) recevra un prêt subordonné de la SII de 1 million de dollars. Cette société gère les prêts hypothécaires résidentiels pour les établissements financiers, les sociétés de prêts hypothécaires, les promoteurs immobiliers et les organismes du gouvernement brésilien. Elle se charge également de la constitution des dossiers et du montage des prêts ainsi que des services de contrôle préalable pour les banques.

Le prêt de la SII permettra à SFI d'élargir ses opérations. Les services qu'elle offre sont un important chaînon manquant au développement du marché hypothécaire en Amérique latine ; ils sont aussi peut-être l'élément qui contribuera le plus à gagner et à conserver la confiance des investisseurs et à attirer des capitaux vers le secteur du logement. Le Brésil a besoin de nouveaux moyens de financement pour faire face à la demande croissante de logements, notamment de la part des personnes à faible revenu ou à revenu moyen. Le rôle de la SII consistera à appuyer une société qui offre des services de gestion des prêts hypothécaires de bonne qualité et indépendante, élément crucial du développement d'un marché hypothécaire secondaire.

CHILI Banco del Desarrollo est l'une des principales banques chiliennes de financement des micro, petites et moyennes entreprises. Elle envisage d'accroître sa part du financement des petites et moyennes entreprises et veut développer de nouveaux produits pour les micro-entreprises, continuer à financer des logements pour les personnes à faible revenu et revenu moyen et offrir des services aux personnes à faible revenu.

Le Conseil d'administration de la SII a autorisé une opération de délégation de crédit avec le Banco del Desarrollo dans le cadre de laquelle la SII et la banque débloqueront chacune 10 millions de dollars. Des prêts de 600 000 dollars à 3 millions de dollars seront accordés *pari passu* par les deux organismes à des petites et moyennes entreprises, pour leur expansion ou leur modernisation. Cette opération est un bon exemple de l'utilité des délégations de crédit au plan de la réalisation des objectifs de développement de la SII ; ces délégations de crédit lui permettent de mettre des financements à moyen et long termes à la disposition des petites et moyennes entreprises qui remplissent les conditions requises.

Délégation de crédit de la SII	10 millions de dollars
Nombre d'entreprises bénéficiaires	7 à 30
Création d'emplois	150 à 450
Recettes d'exportation	5 à 15 millions de dollars par an
Contribution au PIB	15 à 45 millions de dollars par an

Delta Leasing Habitacional, S.A. est une entreprise de crédit-bail immobilier qui achète des habitations à coût moyen ou faible et les loue à des particuliers dans le cadre d'arrangements de bail-achat. Un prêt de 7 millions de dollars et une prise de participation de 1 million de dollars de la part de la SII permettront à Delta Leasing d'étendre ses opérations et de financer l'accumulation des contrats de bail avant leur titrisation. Delta Leasing envisage également de créer et de vendre un nouvel instrument financier au Chili, à savoir des titres garantis par des baux.

Les arrangements de bail-achat sont particulièrement intéressants pour les familles à revenu moyen inférieur ou à faible revenu qui n'ont pas suffisamment d'économies pour verser un acompte pour l'achat d'une maison ou qui n'ont pas la situation financière leur permettant d'obtenir un prêt bancaire. Le financement de la Société facilitera la création de quelque 15 000 contrats de bail à long terme grâce au développement de titres garantis par des baux, en même temps qu'il renforcera et approfondira les marchés financiers chiliens. Selon les calculs, le projet générera 13 millions de dollars par an pour le PIB chilien.

La SII prendra une participation au capital de **Negocios Regionales Fondo de Inversión Privado**, fonds privé d'investissement qui investira dans des petites et moyennes entreprises chiliennes. Le fonds aura une vie de dix ans et sa capitalisation devrait atteindre 23,5 millions de dollars.

Le projet a pour objet de soutenir le développement de petites et moyennes entreprises chiliennes en établissant un fonds de capital-risque auquel participera aussi le Fonds multilatéral d'investissement de la BID. Il ciblera les régions hors de la zone métropolitaine de Santiago, là où la production n'a pas progressé de manière aussi dynamique que dans la capitale et où les entreprises ont encore plus de difficulté à obtenir des financements à long terme, surtout si elles sont de petite ou moyenne taille.

Les entreprises dans lesquelles le fonds investira devront respecter les règlements locaux et les normes internationales en matière d'environnement et de conditions de travail, conformément aux politiques de la SII dans ces domaines.

Prise de participation de la SII	Jusqu'à hauteur de 4 millions de dollars
Nombre d'entreprises bénéficiaires	10 à 20
Création d'emplois	120 à 180
Génération de devises	5 à 10 millions de dollars par an
Contribution au PIB	15 à 35 millions de dollars par an

COSTA RICA Banco Improsa S.A.

rétrocédera le montant d'un prêt de la SII à des petites et moyennes entreprises du Costa Rica. Le prêt viendra en appui au marché cible de la banque, qui se compose avant tout d'entreprises à vocation exportatrice ayant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 4,5 millions de dollars. Il aidera également une petite banque à accéder à des financements à long terme complémentaires.

Prêt de la SII	6 millions de dollars
Nombre d'entreprises bénéficiaires	30 à 60
Création d'emplois	300 à 600
Recettes d'exportation	3 à 4 millions de dollars par an
Contribution au PIB	13 à 17 millions de dollars par an

Consorcio Celsa-Dimmsa-Telepsa Limitada (CONDICEL), qui a reçu un prêt de 4,2 millions de dollars de la SII, va installer et entretenir 15 000 cabines de téléphone public au Costa Rica et les louer à l'Instituto Costarricense de Electricidad (ICE), la société nationale de téléphone et d'électricité. Ce projet permettra que le nombre des téléphones publics soit plus du double, tant en milieu rural que dans les grandes villes du Costa Rica. Outre qu'il créera directement 90 emplois, le projet donnera au secteur privé local l'occasion d'acquérir l'expérience et les compétences voulues dans le domaine des télécommunications et il transférera de la technologie et du matériel avancés de téléphonie colombiens au secteur des télécommunications du Costa Rica.

ÉQUATEUR El Rosario S.A. (ERSA)

société équatorienne, et **Camarones Humboldt Panamá S.A.**, société de holding, sont deux grandes entreprises d'élevage de crevettes en Équateur. Elles recevront ensemble un prêt de 8 millions de dollars de la SII, divisé entre un prêt de 6 millions de dollars sur sept ans et un prêt de partage des bénéfices, de 2 millions de dollars sur neuf ans.

Les emprunteurs utiliseront le produit des prêts pour agrandir et moderniser les installations d'ERSA de préparation d'aliments pour animaux et d'élevage, de transformation et d'emballage des crevettes dans le nord du pays. Le projet prévoit la construction de nouveaux bassins de reproduction et de croissance, d'installations de chloration et de recirculation de l'eau ainsi que le développement de nouvelles variétés de crevettes résistantes aux maladies. Il s'agit là d'améliorations importantes au moment où l'Équateur se remet à peine d'une maladie virale qui a décimé les populations de crevettes de la côte Pacifique du pays en 1999.

Le fait que l'Équateur soit un des premiers exportateurs de crevettes fraîches au monde et qu'il tire d'importantes ressources en devises de ses activités dans ce secteur souligne bien l'importance de ce projet. La SII contribuera donc à promouvoir le développement dans le pays et aidera à préserver une importante source d'emplois dans un secteur qui emploie 250 000 personnes directement et indirectement plus d'un million.

HONDURAS Manufacturas del Trópico, S.A.

est une entreprise implantée près du centre industriel du Honduras, San Pedro Sula. Del Trópico fabrique des meubles d'extérieur de haute qualité qui, à l'heure actuelle, sont distribués aux États-Unis par une entreprise américaine qui fabrique et vend des meubles de haute gamme.

La SII a approuvé un financement de 3 millions de dollars pour Manufacturas del Trópico, S.A., à savoir un prêt privilégié de 1,5 million de dollars et un prêt non privilégié de 1,5 million de dollars, en vue de l'expansion et de la modernisation de ses installations. Le projet porte sur la construction de 8 050 mètres carrés supplémentaires de locaux industriels, l'achat et l'installation de matériel de production, l'amélioration de l'environnement et des conditions de travail de l'usine ainsi que d'autres améliorations dans le domaine des systèmes de gestion, des systèmes d'information et du fonds de roulement.

Le prêt de la SII encouragera le transfert de technologie en faveur de Manufacturas del Trópico, S.A. grâce aux liens établis avec son distributeur américain. Il permettra aussi à l'entreprise d'élargir son propre marché et de vendre ses meubles en Europe et en Amérique latine. Le projet contribuera à la génération de recettes en devises et à la création d'emplois : à l'heure actuelle del Trópico emploie 426 personnes au Honduras, elle en emploiera 600

de plus dans ses nouvelles installations. La mise en œuvre du projet aura un impact important sur le développement du Honduras qui essaie de reconstruire son économie après le passage du cyclone Mitch.

Depuis le passage du cyclone Mitch, la stratégie de la SII pour le Honduras consiste à accorder des financements directs à des projets dans les secteurs qui créent d'importantes opportunités d'emplois et qui génèrent des recettes en devises. Grâce à un prêt de 7,5 millions de dollars à la **Zona Industrial de Exportación Buena Vista, S.A.** (ZIP Buena Vista), la SII contribuera à l'expansion, pour un coût de 16,2 millions de dollars, d'un parc industriel près de San Pedro Sula, qui est le centre industriel du pays. Au total, le parc verra sa superficie augmenter de 42 896 mètres carrés ; il gagnera également une aire de parking pour les conteneurs, un puits supplémentaire, une citerne de stockage d'eau et deux incinérateurs de déchets solides. De plus, ZIP Buena Vista agrandira l'usine d'épuration des eaux d'égout et achètera du matériel de ramassage des déchets. Les installations ainsi agrandies offriront un emploi à 5 400 personnes supplémentaires.

Le projet ZIP Buena Vista générera directement pour le Honduras, quelques 20 millions de dollars en monnaie forte durant ses dix premières années d'exploitation. Indirectement, les entreprises implantées dans les nouvelles installations dégageront près de 22,1 millions de dollars par an de valeur ajoutée.

MEXIQUE **Almacenadora Mercader, S.A** (Almer) est une entreprise de stockage de céréales qui a été privatisée en 1998. Un prêt de la SII de 10 millions de dollars viendra augmenter son fonds de roulement permanent, ce qui lui permettra d'acheter de plus grandes quantités de maïs blanc utilisé dans la fabrication des tortillas, produit de base de l'alimentation. En tant qu'entreprise d'entrepôt, Almer joue un rôle clé dans la chaîne de production des tortillas parce que les services d'achat, de stockage, de calibrage et de vente du maïs qu'elle offre permettent de garantir que les fabricants de tortillas seront approvisionnés en temps utile en maïs en provenance d'un grand nombre d'exploitations, pour la plupart petites. Almer envisage également d'acheter plus de céréales auprès des producteurs mexicains dans le cadre d'accords de rachat (« réméré »), financés grâce au prêt de la SII.

Le projet Almer vient soutenir le développement du marché financier mexicain en jetant les bases d'une éventuelle titrisation des instruments d'achat de céréales (récépissés d'entrepôts). Les producteurs agricoles auront ainsi accès au crédit, aux systèmes modernes de distribution et aux instruments de gestion des risques. On prévoit que quelque 2 500 agriculteurs profiteront du programme par cycle, soit au total 10 000 exploitants par an. Le projet devrait aussi créer 132 emplois directs.

Sur les quatre grands hôpitaux du Mexique, **Hospital ABC** est le seul à ne pas être à but lucratif. Il offre également d'importants services caritatifs et un large éventail de programmes internes de formation et de recherche. Hospital ABC construira une nouvelle clinique dans le quartier Santa Fe de Mexico. La première phase de ce projet à long terme, financée en partie par un prêt de 10 millions de dollars de la SII, comprendra un centre spécialisé de consultations externes, y compris des services chirurgicaux de jour, un centre de cabinets médicaux de 100 unités, tous les services diagnostiques y afférents, dont un laboratoire et un centre d'imagerie, et un centre de médecine préventive. L'établissement comprendra également un service d'urgences ouvert 24 heures sur 24, un dispensaire qui, conformément au mandat de l'hôpital, offrira des soins aux pauvres et 60 lits d'hôpital.

Bien que le Mexique attire des investissements étrangers, la majorité de ces capitaux est restée concentrée sur les besoins en financement de grandes transactions. Le **Multinational Industrial Fund** est un fonds privé de placement, qui investira dans les fonds propres ou quasi-fonds propres de petites et moyennes entreprises mexicaines qui constitueront des co-entreprises avec des sociétés étrangères afin de générer des exportations. Il soutiendra ainsi la création et l'expansion des petites et moyennes entreprises mexicaines qui n'ont pas accès aux capitaux propres et contribuera à promouvoir les exportations et le transfert de technologie.

Prise de participation de la SII	8 millions de dollars
Nombre d'entreprises bénéficiaires	15
Création d'emplois	450
Contribution au PIB	300 millions de dollars sur 10 ans

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

La SII a approuvé un financement de 30 millions de dollars au **Banco Popular Dominicano, C.A.**, sous forme d'un prêt A de la SII pour 10 millions de dollars et d'un prêt B de banques commerciales internationales pour 20 millions de dollars. Ces montants seront utilisés pour offrir des prêts à moyen et long termes à des entreprises dominicaines de taille moyenne, avant tout à vocation exportatrice. Ces sous-prêts permettront à des entreprises des secteurs industriel, agro-industriel, du tourisme, de l'énergie, des transports, des communications, de l'infrastructure et des services de lancer des projets d'expansion et d'acheter du matériel et des équipements en même temps qu'ils leur fourniront du fonds de roulement. Dans la ligne des efforts de modernisation technologique lancés par la République dominicaine, les prêts aux projets d'infrastructure cibleront le développement des secteurs productifs.

Prêt de la SII	10 millions de dollars
Nombre d'entreprises bénéficiaires	10 à 20
Création d'emplois	100 à 200
Recettes d'exportation	5 à 10 millions de dollars par an
Contribution au PIB	20 à 30 millions de dollars par an

Dans une autre opération destinée à favoriser le développement d'un de ses pays membres, la Société interaméricaine d'investissement fournira du financement à des petites et moyennes entreprises de la République dominicaine, sous forme de prêts directs à moyen et long termes pour leur modernisation et/ou leur expansion. Ces prêts seront consentis par le biais d'une délégation de crédit en faveur du **Banco Popular Dominicano, C.A.**, qui est l'une des principales institutions financières du pays. L'opération de délégation de crédit sera jusqu'à hauteur de 30 millions de dollars, dont un maximum de 15 millions seront fournis par la SII et un maximum de 15 millions par le Banco Popular Dominicano, C.A. agissant en tant qu'agent. Chaque emprunteur pourra recevoir un prêt de la SII d'un montant minimum de 300 000 dollars et d'un maximum de 1,5

million de dollars. Le Banco Popular participera au financement de projets remplissant les conditions requises aux mêmes conditions que la SII, à la différence qu'elle pourra financer des montants plus importants.

Délégation de crédit de la SII	15 millions de dollars
Nombre d'entreprises bénéficiaires	30 à 50
Création d'emplois	300 à 500
Recettes d'exportation	3 millions de dollars par an
Contribution au PIB	10 millions de dollars

URUGUAY

Les transports, le tourisme et l'infrastructure urbaine sont des secteurs économiques importants qui accroissent l'efficacité des services, créent d'importants flux de valeur ajoutée et génèrent, directement ou indirectement, de nouveaux emplois dans les pays en développement. La ville de Salto, située dans une région de l'Uruguay qui commence à devenir une importante destination touristique, va se doter d'une gare routière polyvalente qui sera construite par **Udeman S.A.** avec l'aide d'un prêt de la SII de 5 millions de dollars. La gare routière permettra d'améliorer considérablement les services intérieurs et internationaux de voyageurs par autocar et les services de transport de petites marchandises. Elle sera dotée de tous les aménagements modernes, dont un centre commercial.

Avec ce prêt, la SII appuiera une initiative du secteur privé qui jusqu'alors relevait du service public. Le projet de 15,7 millions de dollars contribuera à créer 15 emplois directs et 350 emplois indirects.



Gestion de l'environnement dans le secteur financier

« Des sociétés responsables et entreprenantes constituent le moteur d'un développement économique durable et fournissent les ressources techniques, financières et de gestion nécessaires pour contribuer à résoudre les problèmes environnementaux. De nombreux défis restent encore et l'industrie doit continuer à améliorer ses performances et à tenir ses parties prenantes informées de ses politiques et de ses pratiques... Un défi particulier de la poursuite de création d'entreprises responsables est de faire entrer les petites et moyennes entreprises dans la tradition d'une gestion de l'environnement saine et de se servir de l'investissement... pour apporter bonnes pratiques, technologies et technicité aux pays en développement et aux pays dotés d'une économie en transition. »

Traduit de « Responsible Entrepreneurship » (Création d'entreprises responsables), Présentation No. 1, Sixième session de la Commission des Nations unies pour le développement durable, soumis par la Chambre de commerce internationale et le World Business Council for Sustainable Development.

L'un des projets novateurs sur le plan de l'environnement que la SII ait financé directement est la Fábrica de Papel Santa Therezinha S.A. (Santher), producteur brésilien de papier mousseline et de papier d'emballage. Santher, qui a reçu un prêt direct de 8 millions de dollars de la SII en 1993, emploie du papier recyclé dans son processus de fabrication. Elle dispose également d'installations de traitement de l'eau qui reversent dans la rivière locale une eau plus propre qu'elle ne l'était lorsqu'elle avait été prise. Ces pratiques sont suivies par un grand nombre d'usines de papeterie de par le monde. Toutefois, ce qui n'est pas aussi habituel est la façon dont Santher se sert de la boue provenant de ses opérations de fabrication de papier. La boue des fabriques de papier est un déchet organique dont on se débarrasse généralement en l'incinérant ou en la mettant à la décharge, deux opérations qui peuvent être des sources de pollution. Mais Santher emploie sa boue comme matière première pour fabriquer des briques. Les briques fabriquées avec la boue de l'usine de papier de Santher pèsent moins lourd, se cassent moins facilement et sont de meilleurs isolants que les briques d'argile ordinaires.

En tant qu'institution multilatérale ayant pour mission de promouvoir le développement durable en Amérique latine et aux Caraïbes en finançant les petites et moyennes entreprises, la Société inter-américaine d'investissement occupe une place unique. Elle peut aider les entreprises qu'elle finance à devenir responsables sur le plan de l'environnement et à se positionner de manière à récolter les avantages concurrentiels que l'emploi durable des ressources naturelles procure sur le marché mondial. Ces entreprises peuvent servir de modèles prouvant que la croissance commerciale dans les économies en développement ne débouche pas nécessairement sur la destruction des ressources naturelles sur lesquelles est bâti le développement.

Promouvoir la responsabilité environnementale en ce qui concerne des projets financés directement par la SII est relativement simple. Tout d'abord, la SII n'approuve pas un projet si l'entreprise du projet ne respecte pas les normes en matière d'environnement et de droit du travail du pays hôte et de la SII ou ne s'engage pas à affecter des ressources pour s'y conformer. Deuxièmement, la SII publie un récapitulatif d'information environnementale à l'attention du public avant que le Conseil d'administration (représentant les pays membres de la SII) ne se réunisse pour voter sur un projet. Troisièmement, les décaissements de prêt ultérieurs sont liés au respect continu de ces normes. La vérification de cet engagement envers l'environnement et le droit du travail s'effectue lors des visites de supervision du projet.

Mais la SII effectue également des investissements indirects, par le biais d'intermédiaires financiers locaux et de fonds de capital privé ciblés. Opérer au travers de ces intermédiaires financiers représente un défi : celui de s'assurer que des milliers de bénéficiaires de prêts secondaires et d'investissements en capital effectués avec des fonds de la SII respectent l'environnement.

Relever le défi : Comment édifier une capacité régionale

Depuis son entrée en activité en 1989, la Société interaméricaine d'investissement a constitué un programme d'intermédiation financière qui a permis de mettre du financement à la disposition d'un grand nombre de petites et moyennes entreprises tout en soutenant le développement d'institutions finan-

cières nationales saines. Le programme s'est révélé être un moyen économique pour la SII d'atteindre plus de petites et moyennes entreprises en utilisant le pouvoir multiplicateur des ressources financières disponibles tout en assurant que les exigences en matière de financement sain de projets et de protection de l'environnement étaient respectées.

Dans ses opérations au travers de ces intermédiaires, la SII vise non seulement à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises privées en Amérique latine et dans les Caraïbes en réduisant le coût élevé des services bancaires et des autres services financiers qui rendent le financement de projets inaccessible aux petits emprunteurs et aux entreprises recherchant des participations en capital. Elle cherche également à améliorer les structures de gestion et d'exploitation des intermédiaires, notamment l'analyse, l'administration et la supervision de crédits ainsi que l'adoption et la promotion de pratiques environnementales responsables dans leurs activités de prêt.

Ce processus de renforcement des institutions comporte l'avantage supplémentaire de convertir les établissements financiers locaux en agents de la SII qui supervisent le respect des directives en matière d'investissement et d'environnement. En établissant des montants de prêts maximums, des normes financières et environnementales strictes et des limites pour la taille de l'entreprise, les éléments d'actif et le chiffre d'affaires des emprunteurs secondaires, la SII promeut le développement de systèmes financiers qui apportent leur soutien aux entreprises ayant le potentiel de contribuer à la croissance économique durable de la région, en employant les ressources humaines et matérielles d'une façon qui profite à l'économie locale et en élargissant la base économique de ses pays membres.

Formation en gestion de l'environnement pour les intermédiaires financiers

La SII exige de tout intermédiaire financier ou fonds d'investissement qui rétrocède ou investit des fonds de la SII qu'il effectue ou qu'il certifie une étude environnementale des performances de chaque

emprunteur secondaire ou entreprise bénéficiaire. Ces études couvrent le respect des lois et réglementations nationales applicables en matière d'environnement, de sécurité des lieux de travail et du droit du travail ainsi que des directives de la SII en matière d'environnement et de conditions du travail. Depuis juin 1999, la SII exige que ses clients intermédiaires financiers envoient des représentants à son séminaire de formation à l'environnement pour les intermédiaires financiers. Ces représentants doivent être des cadres supérieurs, des chargés de prêts ou des analystes qui influencent ou participent à la planification stratégique et ont une responsabilité directe en ce qui concerne le financement de la SII.

Le séminaire a pour objet d'accroître la capacité des clients de la SII à mettre en application les normes de la SII en matière d'environnement et de droit du travail lorsqu'ils emploient des ressources de la SII. Il propose un tour d'horizon des questions liées à l'environnement, à la santé et la sécurité sur les lieux de travail, et aux conditions de travail ainsi que des prescriptions de politique générale de la SII. Il fournit également des directives sur la façon d'appliquer le système de classification de la SII en matière de risques environnementaux, de se conformer aux prescriptions de la SII en matière de bilan environnemental annuel et, le cas échéant, d'élaborer des plans de mesures correctives pour les sous-projets.

Les participants sont exposés

- à une vue d'ensemble des questions environnementales et connexes probables auxquelles ils peuvent être confrontés lors de l'emploi de fonds de la SII ;
- à une vue d'ensemble des politiques de la SII dans ces domaines ;
- aux techniques nécessaires pour trier et examiner les projets ;
- aux éléments et outils de base permettant de mettre en place un système de gestion de l'environnement ;
- aux prescriptions de la SII relatives à la sélection et aux déclarations en matière d'environnement ; et
- aux concepts et aux outils qui leur permettent de reconnaître et d'évaluer les risques environnementaux afin de positionner leurs clients de manière à obtenir un avantage concurrentiel.

Le développement durable et de protection de l'environnement

La Latin American Agribusiness Development Corporation S.A. (LAAD) est une société privée d'investissement et de développement fondée il y a trente ans pour financer des projets agro-industriels en Amérique latine et dans les Caraïbes. LAAD a pour actionnaires douze grandes sociétés financières et agro-industrielles. LAAD met du crédit à court et moyen terme à la disposition de projets sélectionnés du secteur privé, prêtant directement à ses clients grâce à ses huit bureaux locaux répartis dans toute la région. Au cours des années, LAAD a obtenu du financement de l'USAID, du Fonds 936, de banques commerciales et plus récemment d'un accord de délégation de crédit avec la SII. Traditionnellement, LAAD s'est concentrée sur des projets ayant un important impact sur l'emploi et

généralisant des devises. La plupart des emprunteurs de LAAD sont des petites et moyennes entreprises familiales, exploitées par ces familles elles-mêmes.

LAAD a toujours été consciente de l'impact sur l'environnement lors du financement de projets agro-industriels. Elle a évité les projets qui pouvaient être irresponsables et elle a financé un meilleur traitement des déchets et des meilleures installations de stockage agrochimique en tant que sous-éléments de plus grands projets. Néanmoins, LAAD reconnaît qu'une meilleure prise de conscience de l'environnement est nécessaire dans tout le secteur agro-industriel d'Amérique latine.

Cette réalité pose un triple défi :

- Les institutions internationales de développement telles que la SII doivent faire appliquer leur mandat interne de

développement durable et de protection de l'environnement, tout en trouvant des établissements de rétrocession consentants pour leurs fonds de développement

- Les banques et les sociétés financières comme LAAD doivent respecter les normes fixées par la SII et les autres bailleurs de fonds de développement, tout en trouvant un moyen économique de le faire pour rester concurrentielles.
- Les emprunteurs des fonds internationaux de développement doivent appliquer des pratiques environnementales acceptables afin de réunir les conditions voulues pour ces fonds, tout en restant rentables sous peine de devoir fermer l'entreprise.

Le temps et le coût nécessaires pour l'évaluation de l'impact environnemental d'un seul projet peuvent être prohibitifs pour un établissement de prêts du secteur privé. De plus, si un bailleur de fonds requiert une telle étude et un autre bailleur de fonds ne le fait pas, tous les autres termes étant équivalents, l'emprunteur type choisira le chemin le moins compliqué.

LAAD recommande de transformer ces nouvelles prescriptions en opportunité et non en fardeau supplémentaire pour les bailleurs de fonds et les emprunteurs. Mais comment ? Une idée sera d'élaborer un programme d'accréditation de type « Green Earth » dans des universités agricoles de la région comme l'École Earth au Costa Rica ou l'École Zamorano au Honduras. Ces universités pourraient former des équipes de professeurs et d'étudiants qui effectueraient des études d'évaluation environnementale contre

rétribution et délivreraient des certificats de conformité lorsque les projets parviendraient à respecter certaines normes. Une seconde étape essentielle pourrait être de promouvoir l'accréditation « Green Earth » sur les marchés où les emprunteurs distribuent leurs produits. Après un certain temps, les produits « Green Earth » se vendraient plus chers ou pour le moins auraient la préférence par rapport aux produits non certifiés, outre qu'ils ouvriraient la porte à des fonds internationaux de développement participant au programme.

La nécessité d'une plus grande prise de conscience environ-

nementale et du respect de normes plus rigoureuses n'est jamais apparue plus clairement. D'un autre côté, les plus grands défis posés au monde en développement sont de répondre aux besoins les plus fondamentaux de ses ressortissants et d'améliorer leurs conditions de vie à court terme. Le respect des normes environnementales devrait toujours tenir en compte ces besoins. Les institutions multilatérales de développement doivent trouver des moyens ingénieux d'appliquer leurs nouveaux mandats environnementaux.

Hunter Martin
*Vice-Président régional,
 Latin American
 Agribusiness Development
 Corporation S.A.*

Suivi

Les intermédiaires financiers qui ont participé au cours de formation sur l'environnement reçoivent des conseils sur la façon de mettre en place un système de gestion de l'environnement pour l'emploi des fonds de la SII. Ils seront ultérieurement tenus de soumettre des rapports de supervision annuels sur l'impact écologique des entreprises qui auront reçu des sous-prêts provenant de fonds fournis par la SII.

Comment gérer le changement et positionner les petites et moyennes entreprises d'Amérique latine et des Caraïbes de façon à ce qu'elles aient un avantage concurrentiel

L'union de résultats environnementaux et commerciaux positifs produit un effet d'émulation qui peut contribuer à accélérer la transition vers des pratiques commerciales plus responsables sur le plan de l'environnement. À cette fin, la SII vise à être proactive dans sa façon d'appliquer les directives des pays membres afin d'élargir la base des petites et moyennes entreprises de la région respectant les normes de protection de l'environnement. Dans la mesure du possible, elle donnera aux emprunteurs et aux entreprises bénéficiaires d'investissement l'information nécessaire sur les moyens peu coûteux voire même gratuits d'être écoefficients, c'est-à-dire d'offrir des biens et des services compétitifs moyennant une production plus propre, un meilleur contrôle du procédé industriel, une modification de l'équipement, un changement de technologie, une récupération et une réutilisation de matériaux sur place, la production de sous-produits utiles et la modification des produits. La SII fera son possible pour avoir du financement disponible pour des moyens plus innovants de préserver les ressources naturelles productives qui permettront aux pays de la région de continuer à se développer.

Leçons commerciales tirées de l'écotourisme

En tant que première industrie mondiale, le tourisme génère des billions de dollars de recettes, attire 750 milliards de dollars d'investissement en capital et assure approximativement 230 millions d'emplois au plan mondial. L'écotourisme représente environ 40 % de ce marché. Un nombre croissant de pays cherchent à investir dans leurs atouts touristiques naturels et biologiquement diversifiés, comme élément majeur de leur stratégie de développement.

Conservation International (CI), organisme sis à Washington qui s'engage envers la préservation de la biodiversité, promeut sa propre mission ainsi que la croissance économique au travers de l'écotourisme, c'est-à-dire le tourisme écologique développé au profit des communautés locales. Si les individus vivant dans ou près de zones importantes de préservation peuvent les valoriser en

en faisant des destinations d'écotourisme, ils réduiront leurs activités préjudiciables à l'environnement comme la chasse et l'exploitation forestière.

L'approche de CI en matière d'écotourisme fonctionne à de multiples niveaux. Les petits entrepreneurs reçoivent une formation commerciale et technique pour créer une entreprise de tourisme. Un programme de développement de l'écotourisme spécifiquement conçu à cette fin fait se rencontrer les entreprises locales, les organisateurs de voyages et les responsables du gouvernement pour favoriser l'investissement dans l'écotourisme au niveau régional. Au niveau national et mondial, CI cherche à influencer les gouvernements et l'industrie pour qu'ils élaborent des plans de développement du tourisme qui protègent

la biodiversité. Le succès de cette approche dépend de la possibilité de démontrer que les entreprises d'écotourisme peuvent être durables dans le long terme si leurs opérations sont rentables, si elles attirent du financement et si elles développent des compétences en gestion.

Les principaux défis auxquels les nouvelles entreprises locales d'écotourisme sont confrontées sont le manque de capitaux des créateurs d'entreprises locales, l'absence de nantissement pour garantir des prêts, le risque élevé des nouvelles entreprises et l'insuffisance des compétences en gestion pour produire des plans d'entreprise de qualité pouvant tirer partie de l'opportunité commerciale.

L'expérience de CI en la matière suggère que la voie à suivre comporte trois éléments clés :

- offrir un programme d'assistance technique complet, en grande partie subventionné, qui crée les gestionnaires pour l'entreprise et

les marchés pour les produits

- assurer le financement à long terme adéquat pour faire face aux objectifs de croissance
- formaliser des accords écrits avec les partenaires de la collectivité pour clarifier les rôles et les responsabilités et protéger les objectifs de préservation.

Les entreprises qui « tiennent » leurs coûts de démarrage et d'exploitation présentent moins de risques : plutôt que de commencer par édifier une infrastructure à grande échelle, il est plus sûr d'investir dans l'amélioration de locaux existants ou dans le développement de compétences telles que la formation de guides. Les sociétés d'écotourisme doivent préparer des études de faisabilité complètes avec de solides chapitres commerciaux et financiers et un plan de développement de gestion. Les

nouvelles entreprises d'écotourisme doivent tout d'abord analyser les opportunités du marché national afin d'éviter les coûts élevés de marketing international et d'apprendre le métier en vendant sur le marché intérieur qu'elles connaissent mieux.

Par financements appropriés il faut obtenir accès à du capital à court et long terme à des taux d'intérêt que des entreprises novices peuvent gérer. Il faut créer des fonds spéciaux plus facilement accessibles pour assurer le financement d'entreprises qui offrent des avantages sociaux et environnementaux. CI elle-même gère le Conservation Enterprise Fund, qui est un programme de prêt ciblant les entreprises promouvant la préservation de la biodiversité.

CI et ses partenaires tentent de nouvelles manières de promouvoir l'écotourisme, par exemple en appliquant le modèle de pépinière de petites entreprises qui a tellement bien réussi dans les secteurs de la haute technologie et des

communications. Un projet de ce type est en cours dans l'état de Bahia au Brésil et s'il réussit, il sera répété ailleurs. Le prix d'excellence en écotourisme que CI vient de lancer est un moyen de mettre en avant des personnes et des entreprises qui sont des modèles pour un tourisme durable.

Le soutien à ces approches et à d'autres permettra à l'écotourisme de réaliser ses nombreux avantages potentiels – des entreprises durables, la préservation de la biodiversité, le développement économique, l'éducation et la prise de conscience et des emplois valables pour les populations locales.

Stephen Edwards
Responsable du Programme de développement de l'écotourisme Conservation International

Edward Millard
Directeur principal de Conservation Enterprise Conservation International

Une occasion exceptionnelle pour le développement durable

L'écoefficacité n'est pas seulement un impératif mondial. Elle représente une véritable opportunité pour l'Amérique latine et les Caraïbes d'obtenir une importante valeur ajoutée de leurs abondantes ressources naturelles sans le coût sérieux et apparemment irréversible sur l'environnement causé au cours du dernier siècle par les autres pays à mesure de leur industrialisation.

Les petites et moyennes entreprises fournissent une grande partie de l'emploi, des biens et des services ainsi que des opportunités d'entreprise et d'investissement en Amérique latine et dans les Caraïbes. Elles peuvent également être le moteur d'un développement économique durable, leur profitant immédiatement et dans le long terme et profitant aussi à la région dans son ensemble. La SII visera à remplir son mandat de développement en s'efforçant de les aider à atteindre cet objectif.

Opérations approuvées en 2000

(En millions de dollars des États-Unis)

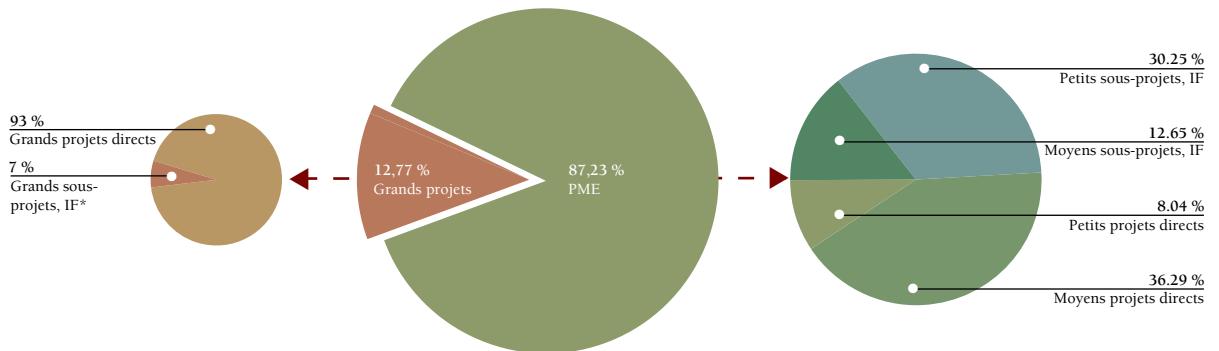
Pays	Projets approuvés	Secteur	Prêt	Particip.	Total	Coût original du projet	Valeur ajoutée annuelle	Recettes annuelles en devises	Nouveaux emplois
Brésil	Brazilian Mortgages	Marchés financiers	10,50	—	10,5	63,0	28,00	—	—
Brésil	Serviços Financeiros Imobiliários	Services financiers spécialisés	1,00	—	1,00	6,0	—	—	—
Chili	Banco del Desarrollo Agency Line	Délégation de crédit-multisecteur	10,00	—	10,00	20,0	42,50	12,50	425
Chili	Delta Leasing	Crédit-bail	7,00	1,0	8,00	48,0	13,00	—	—
Chili	Negocios Regionales Fondo de Inversión	Fonds capital privé	—	4,0	4,00	23,5	25,00	7,50	150
Costa Rica	Consortio Celsa-Dimmsa-Telepsa (Condicel) Ltda.	Télécommunication	4,20	—	4,20	15,6	5,83	—	90
Costa Rica	Banco Improsa	Banque multiservice	6,00	—	6,00	36,0	15,00	3,57	450
Équateur	El Rosario S.A.	Agro-industrie et agriculture	8,00	—	8,00	37,0	11,29	12,43	240
Honduras	Zip Buena Vista	Parcs industriels et zones franches	7,50	—	7,50	16,2	2,00	1,70	5 400
Honduras	Manufacturas del Trópico	Métaux non précieux et produits en métal ; machinerie et équipement	3,00	—	3,00	7,0	3,10	3,50	600
Mexique	Multinational Industrial Fund	Fonds capital privé	—	8,0	8,00	80,0	30,00	—	450
Mexique	Hospital ABC	Soins médicaux	10,00	—	10,00	81,9	4,00	—	—
Mexique	Almacenedora Mercader, S.A.	Entreposage	10,00	—	10,00	10,0	3,50	—	132
Région	Advent II	Fonds capital privé	—	10,0	10,00	500,0	17,00	8,50	900
Région	CEA Latin American Communications Equity Associates L.P.	Fonds capital privé	—	7,5	7,50	100,0	100,00	25,00	360
Région	Central America Growth Fund, L.P.	Fonds capital privé	—	5,0	5,00	50,0	100,00	25,00	200
République dominicaine	Banco Popular Dominicano	Banque multiservice	10,00	—	10,00	180,0	10,00	3,21	450
République dominicaine	Banco Popular Dominicano Agency Line	Délégation de crédit	15,00	—	15,00	30,0	9,64	2,50	400
Uruguay	Udeman Bus Terminal	Transports, entreposage et communications	5,00	—	5,00	15,7	3,17	—	15
		Total	107,20	35,50	142,70	1 319,90	423,03	92,91	10 262

Approbations, engagements et décaissements

(Au 31 décembre 2000 — millions de dollars des États-Unis)

Pays	Nombre de projets	APPROBATIONS BRUTES			ENGAGEMENTS NETS			DÉCAISSEMENTS		
		Prêts	Particip.	Prêts et particip.	Prêts	Particip.	Prêts et particip.	Prêts	Particip.	Prêts et particip.
Argentine	26	137 240	10 972	148 212	106 992	8 798	115 790	104 531	8 798	113 329
Bahamas	2	6 000	0	6 000	1 000	0	1 000	1 000	0	1 000
Barbados	1	0	4 000	4 000	0	0	0	0	0	0
Bolivie	11	49 050	1 925	50 975	42 822	1 325	44 147	42 822	1 325	44 147
Brésil	20	102 300	18 500	120 800	75 530	13 030	88 560	61 715	13 030	74 745
Chili	13	49 348	20 326	69 674	33 348	10 118	43 466	28 763	10 118	38 881
Colombie	12	51 165	12 883	64 048	25 965	9 505	35 470	25 965	9 505	35 470
Costa Rica	10	43 700	1 500	45 200	36 000	500	36 500	28 821	500	29 321
Équateur	8	31 000	2 500	33 500	7 000	1 802	8 802	7 000	1 802	8 802
El Salvador	3	4 000	4 500	8 500	4 000	2 000	6 000	4 000	2 000	6 000
Guatemala	8	46 050	500	46 550	33 050	0	33 050	16 650	0	16 650
Guyana	2	3 300	0	3 300	800	0	800	800	0	800
Haiti	1	1 000	0	1 000	0	0	0	0	0	0
Honduras	10	50 900	1 000	51 900	30 584	0	30 584	20 834	0	20 834
Jamaïque	6	19 300	1 518	20 818	5 559	0	5 559	5 559	0	5 559
Mexique	24	86 988	45 250	132 238	41 874	27 299	69 174	26 796	17 648	44 444
Nicaragua	7	26 400	1 400	27 800	22 400	900	23 300	17 470	900	18 370
Panama	4	17 028	0	17 028	17 028	0	17 028	16 100	0	16 100
Paraguay	5	22 000	0	22 000	19 238	0	19 238	18 339	0	18 339
Pérou	16	85 450	10 834	96 284	43 290	4 484	47 774	43 290	4 484	47 774
Région	24	58 500	124 000	182 500	15 000	77 500	92 500	5 319	58 049	63 368
République dominicaine	8	50 550	0	50 550	26 920	0	26 920	16 920	0	16 920
Trinité-et-Tobago	4	17 500	2 800	20 300	14 217	598	14 815	9 607	598	10 205
Uruguay	10	45 087	6 200	51 287	30 740	6 047	36 787	27 940	6 047	33 987
Venezuela	9	41 750	4 740	46 490	22 500	0,00	22 500	19 500	0	19 500
Total	244	1 045 605	275 348	1 320 953	655 857	163 907	819 764	549 741	134 805	684 546

Répartition des engagements par taille d'entreprise



*IF = intermédiaires financiers

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 1999

Note

Les états financiers ci-joints de la Société interaméricaine d'investissement ont été traduits en français à partir des textes anglais et espagnol. Les états financiers en anglais et en espagnol ont été examinés par des réviseurs comptables indépendants de la Société. Le rapport des réviseurs sur l'examen effectué ainsi que leur opinion apparaissent dans les textes anglais et espagnol du Rapport annuel.

Bilan

(En milliers de dollars des États-Unis)

	POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE	
	2000	1999
ACTIF		
ENCAISSE	\$ 1 782	\$ 3 622
TITRES NÉGOCIABLES	62 312	32 598
INVESTISSEMENTS SOUS FORME DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS		
Prêts	269 644	267 973
Moins provisions pour pertes	(24 409)	(24 567)
	<u>245 235</u>	<u>243 406</u>
Participations	93 709	84 972
Moins provisions pour pertes	(15 961)	(10 186)
	<u>77 748</u>	<u>74 786</u>
Total des investissements	322 983	318 192
MONTANTS À RECEVOIR ET AUTRES ACTIFS	<u>7 105</u>	<u>6 737</u>
TOTAL DE L'ACTIF	\$394 182	\$361 149
PASSIF ET CAPITAL		
MONTANTS À PAYER ET AUTRES PASSIFS	\$ 3 381	\$ 2 255
INTÉRÊTS ET COMMISSIONS D'ENGAGEMENT À PAYER	1 517	820
EMPRUNTS	<u>160 000</u>	<u>150 000</u>
Total du passif	164 898	153 075
CAPITAL		
Autorisé : 70 370 actions (valeur nominale 10 000 dollars)		
Actions souscrites	662 040	203 700
Moins souscriptions à recevoir	(438 165)	(445)
	<u>223 875</u>	<u>203 255</u>
BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS	<u>5 409</u>	<u>4 819</u>
TOTAL DU PASSIF ET DU CAPITAL	\$394 182	\$361 149

Les notes font partie intégrante des états financiers.

État du revenu et des bénéfices non distribués

(En milliers de dollars des États-Unis)

	POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE	
	2000	1999
REVENU		
Titres négociables.....	\$ 3 306	\$ 2 175
Investissements sous forme de prêts		
Intérêts.....	24 579	17 907
Commissions d'engagement.....	553	472
Commissions d'ouverture.....	529	1 467
Autres revenus (prêts).....	473	681
	<u>26 134</u>	<u>20 527</u>
Investissements sous forme de participations		
Bénéfices sur ventes de participations.....	505	235
Dividendes.....	918	1 098
Autres revenus (participations).....	121	161
	<u>1 544</u>	<u>1 494</u>
Services-conseils, cofinancements et autres revenus.....	3 222	3 516
	<u>34 206</u>	<u>27 712</u>
DÉPENSES		
Dépenses administratives.....	13 239	12 918
Provisions pour pertes sur prêts et participations.....	9 848	21 793
Coût des emprunts.....	10 529	5 945
	<u>33 616</u>	<u>40 656</u>
REVENUS NETS (PERTES NETTES).....	590	(12 944)
BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS EN DÉBUT D'EXERCICE.....	4 819	17 763
BÉNÉFICES NON DISTRIBUÉS EN FIN D'EXERCICE.....	\$ 5 409	\$ 4 819

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Mouvements de trésorerie

(En milliers de dollars des États-Unis)

	POUR LES EXERCICES CLOS AU 31 DÉCEMBRE	
	2000	1999
TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Décaissements (prêts)	\$ (51 034)	\$ (114 792)
Décaissements (participations)	(13 516)	(17 139)
Remboursements (prêts)	44 257	50 412
Ventes de participations	3 459	1 531
Recouvrement de l'investissement	326	1 737
Produit de la vente d'actifs recouvrés	1 869	241
Montants nets utilisés dans les opérations d'investissement	<u>(14 639)</u>	<u>(78 010)</u>
TRÉSORERIE PROVENANT DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Décaissements des emprunts	80 000	80 000
Remboursements des emprunts	(70 000)	(20 000)
Souscriptions au capital	20 620	80
Montants nets provenant des opérations de financement	<u>30 620</u>	<u>60 080</u>
TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		
Recette (perte) nette	590	(12 944)
Titres négociables		
Achats	(1 790 957)	(2 364 420)
Ventes, effets venant à échéance et remboursements	1 761 300	2 377 344
	<u>(29 657)</u>	<u>12 924</u>
Rapprochement du résultat net et de la trésorerie nette d'exploitation		
Provision pour pertes sur investissements (prêts et participations)	9 848	21 793
Augmentation (diminution) des montants à recevoir et autres actifs	(368)	212
Augmentation (diminution) des montants à payer et autres passifs	1 126	(99)
Augmentation (diminution) des intérêts et commissions d'engagement à payer	697	(430)
Plus et (moins-values) latentes sur titres négociables	(57)	26
	<u>11 246</u>	<u>21 502</u>
Montants nets (utilisés dans) produits par l'exploitation	<u>(17 821)</u>	<u>21 482</u>
(DIMINUTION) AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	(1 840)	3 552
ENCAISSE EN DÉBUT D'EXERCICE	3,622	70
ENCAISSE EN FIN D'EXERCICE	<u>\$ 1 782</u>	<u>\$ 3 622</u>
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE		
Intérêts versés au cours de l'exercice	\$ 9 768	\$ 6 318

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

OBJET

La Société interaméricaine d'investissement (la Société) est une institution multilatérale qui a été constituée en 1986. La Société est membre du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe de la BID) qui comprend également la Banque interaméricaine de développement (BID) et le Fonds multilatéral d'investissement (MIF). La Société est entrée en activité en 1989 avec pour mission de promouvoir le développement économique des pays membres d'Amérique latine et des Caraïbes par le biais du financement des petites et moyennes entreprises. La Société accomplit cette mission, conjointement avec des investisseurs privés, en octroyant des prêts et en prenant des participations lorsque le capital privé n'est pas suffisamment disponible à des conditions raisonnables, en mobilisant le financement de projets faits par d'autres investisseurs et prêteurs par le biais de cofinancements ou de syndications de prêts et en offrant des services-conseils financiers et techniques. Le capital social de la Société est fourni par les pays membres. La Société mène ses opérations exclusivement en dollars des États-Unis et son territoire d'exploitation est limité aux vingt-six pays membres de la région.

Note A — Principes comptables essentiels et principes connexes

Les principes appliqués par la Société interaméricaine d'investissement en matière de comptabilité et de présentation des informations financières sont conformes aux principes comptables généralement admis aux États-Unis.

EMPLOI DES ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes de comptabilité généralement admis aux États-Unis exige que l'on ait recours à des estimations et à des hypothèses qui affectent les montants portés à l'actif et au passif, la déclaration d'éléments d'actif et de passif conditionnels à la date de la présentation des états financiers ainsi que les montants déclarés des recettes et des dépenses pendant la période envisagée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La détermination de la suffisance des provisions pour pertes a été faite avec beaucoup de discernement. Les opérations de la Société comportent des risques et des incertitudes inhérentes. Il est possible qu'un changement dans la conjoncture économique puisse avoir un effet négatif sur la situation financière de la Société.

INVESTISSEMENTS SOUS FORME DE PRÊTS ET DE PARTICIPATIONS

La date d'engagement des prêts et participations est celle de la signature de l'accord de prêt ou de participation ; les prêts et participations apparaissent à l'actif lorsqu'ils sont décaissés. Les prêts sont comptabilisés à concurrence de leur encours en principal, ajustés en fonction des provisions pour pertes. La Société a pour règle de demander des nantissements, notamment sous forme d'hypothèques et de garanties de tierces parties. Les participations dont il n'est pas possible de déterminer facilement la valeur vénale sont initialement comptabilisées à leur coût. Le montant comptabilisé décrit ci-dessous est revu périodiquement et ajusté en fonction de réductions de valeur éventuelles. La Société effectue parfois des options de vente en ce qui concerne certaines participations.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

La Société considère qu'un prêt est douteux lorsque, en fonction des informations et des événements du moment, il existe un doute sérieux quant aux possibilités de recouvrement de tous les montants dûs conformément aux termes du contrat de prêt. Le montant de la dévalorisation de chaque prêt douteux, inclus dans la provision pour pertes, est la différence entre l'investissement comptabilisé pour ce prêt et la valeur actuelle des mouvements de trésorerie attendus à l'avenir, escomptée au taux d'intérêt effectif du prêt ou de la juste valeur de la garantie s'il s'agit d'un prêt avec nantissement.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ET PARTICIPATIONS

La Société a pour politique d'examiner périodiquement les risques de tous les prêts et participations et d'établir des provisions sur la base de cet examen. La direction se fonde sur le degré de risque et les résultats de chaque investissement, sur la taille et la diversité du portefeuille de la Société, sur la conjoncture économique et sur d'autres facteurs qu'elle considère importants. Le calcul de la provision pour pertes tient compte de la valeur estimée des nantissements ainsi que des autres sources potentielles de trésorerie. La dotation à la provision pour pertes est effectuée par le biais de prélèvements périodiques sur le revenu sous la forme d'une provision pour pertes sur les investissements. Les investissements éliminés du bilan, ainsi que tout recouvrement ultérieur, sont comptabilisés dans le compte de provisions pour pertes. La provision pour pertes est fixée par la direction de la Société à un niveau qu'elle juge adéquat pour absorber les pertes estimées sur son portefeuille de prêts et de participations et qui, selon la direction, reflète de façon adéquate le risque de moins-values que comporte le portefeuille de la Société.

CONSTATATION DES PRODUITS DES PRÊTS ET PARTICIPATIONS

Les intérêts et toutes les commissions à l'exception des commissions d'ouverture sont comptabilisés en tant que revenu lorsqu'ils sont courus. Les commissions d'ouverture et les frais marginaux directs liés à la constitution d'un dossier de prêt ou de prise de participation ne sont pas amortis car la valeur nette de ces montants est insignifiante. La Société n'enregistre pas de revenu sur les prêts s'il existe un doute quant aux possibilités de recouvrement ou si le paiement du principal ou des intérêts accusent plus de 90 jours d'arriérés. Dans le cadre de cette politique de non comptabilisation des intérêts en cas de retard de paiement, il est possible que des prêts soient classés comme non productifs alors qu'ils ne correspondent pas à la définition de prêts douteux. Tout intérêt couru concernant un prêt dont les montants impayés ne sont pas comptabilisés est déduit du revenu et n'est ensuite enregistré qu'à mesure de la réception des paiements et à condition que, de l'avis de la direction, l'emprunteur ait démontré sa capacité à payer régulièrement les échéances en principal et intérêts. Les intérêts qui n'ont pas été comptabilisés auparavant mais qui ont été capitalisés dans le cadre d'une renégociation de dettes sont enregistrés en tant que revenu différé et ne sont crédités au compte de revenu que lorsque l'on reçoit le montant en principal correspondant.

TITRES NÉGOCIABLES

Dans le cadre de la stratégie d'ensemble de gestion de son portefeuille, la Société investit dans des obligations d'État ou d'organismes étatiques, dans des dépôts à terme et dans des titres garantis par des actifs conformément à ses critères d'investissement en matière de risque de crédit et de durée. Les obligations d'État et d'organismes étatiques comprennent les obligations à taux fixe de haute qualité, les bons et obligations du Trésor émis par ou avec la garantie inconditionnelle du gouvernement des pays ou d'autres entités officielles comme les organismes étatiques. La Société classe son portefeuille de titres négociables en tant qu'activité boursière et elle comptabilise ses investissements à leur valeur vénale, les changements de la juste valeur et les plus et moins-values réalisées étant inscrites dans le revenu provenant de titres négociables. Tout intérêt et dividende sur titres, l'amortissement de primes et l'appréciation des bons à prime sont comptabilisés dans le revenu provenant de titres négociables.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

IMMOBILISATIONS

La Société déprécie ses immobilisations selon la méthode linéaire d'amortissement sur la durée de vie estimée des avoirs allant de trois à sept ans. Le coût associé au développement de logiciels informatiques pour usage interne a été capitalisé et amorti sur la durée de vie du logiciel.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme comptable SFAS No. 107 intitulée *Informations sur la juste valeur des instruments financiers* requiert que les entreprises fournissent des informations sur la juste valeur estimée de leurs instruments financiers, qu'elle soit ou non comptabilisée au bilan.

Pour nombre des instruments financiers de la Société, il est pratiquement impossible d'en estimer la juste valeur. En conséquence, des informations complémentaires relatives à l'estimation de leur juste valeur, telles que leur valeur comptable, le taux d'intérêt et l'échéance sont fournies ici conformément aux exigences de la norme SFAS No. 107.

La méthodologie et les hypothèses utilisées par la direction pour l'estimation de la juste valeur des instruments financiers de la Société sont les suivantes :

Encaisse : la valeur comptable de l'encaisse, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de sa juste valeur.

Titres négociables : la juste valeur des titres négociables est estimée sur la base des cours cotés sur le marché. Voir Note B.

Investissements sous forme de prêts : la Société fournit des financements sur mesure aux petites et moyennes entreprises des pays membres en développement. Il n'existe aucun marché secondaire comparable pour de tels prêts. Pour la majorité des prêts et engagements y afférents, la direction considère qu'en raison de la situation unique de la Société en matière de prêts et en l'absence d'un marché secondaire établi, l'estimation de la juste valeur de son portefeuille de prêts n'est pas réalisable à l'heure actuelle. Voir Note C.

Prises de participation : la Société prend des participations au capital de petites et moyennes entreprises du secteur privé d'Amérique latine et des Caraïbes. Dans la majorité des cas, il n'existe pas de prix du marché et les autres méthodes d'évaluation ne sont pas utilisables. Voir Note C.

Emprunts : la valeur comptable des emprunts, telle qu'elle apparaît au bilan, est proche de leur juste valeur. Voir Note E.

NOUVELLES DÉCLARATIONS SUR LES NORMES DE COMPTABILITÉ ET DE PRÉSENTATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES

En juin 1998, le FASB a publié la norme SFAS No. 133 sur la *Comptabilité des instruments dérivés et des activités de couverture*. Cette norme fixe les normes de comptabilité et de communication pour les instruments dérivés, y compris certains instruments dérivés inclus dans d'autres contrats, ainsi que pour les activités de couverture. Elle exige que l'entreprise fasse apparaître tous les instruments dérivés à l'actif ou au passif des états financiers et que ceux-ci apparaissent à leur juste valeur. Elle requiert que tout changement dans la juste valeur des instruments dérivés soit comptabilisé pour chaque période à la rubrique recettes ou autres revenus selon que l'instrument dérivé fait partie ou non d'une transaction de couverture. La SFAS No. 133, telle qu'amendée, a été mise en application par la Société le 1er janvier 2001 en ce qui concerne (a) les instruments dérivés, et (b) certains instruments dérivés contenus dans les contrats hybrides émis, acquis ou sensiblement modifiés après le 31 décembre 1997. L'adoption de cette norme ne devrait pas avoir un impact significatif sur les résultats financiers de la Société. La Direction continuera à évaluer l'impact éventuel qu'ont ces normes sur ses opérations internes et sur la présentation de l'information financière pour les transactions futures.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

Note B — Titres négociables

Les parties composantes des recettes nettes sur les titres négociables pour les exercices clos les 31 décembre sont les suivantes :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)	
	2000	1999
Intérêts créditeurs.....	\$3 242	\$2 517
Gains (pertes) latents.....	7	(316)
Gains (pertes) réalisés.....	57	(26)
TOTAL.....	\$3 306	\$2 175

Note C — Prêts et prises de participation

La Société surveille son encours de prêts et de participations pour s'assurer qu'il n'existe aucune concentration géographique de risque. En date du 31 décembre 2000, les pays présentant le plus de risque de crédit global pour la Société étaient l'Argentine, la Bolivie et le Brésil. Voir ci-après la récapitulation des projets par pays et par secteur au 31 décembre 2000.

La ventilation par pays du portefeuille des investissements, décaissés, sous forme de prêts et de participations est la suivante :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)					
	2000			1999		
	PRÊTS	PARTICIPATIONS	TOTAL	PRÊTS	PARTICIPATIONS	TOTAL
Argentine.....	\$66 248	\$ 4 999	\$ 71 247	\$ 74 465	\$ 6 000	\$ 80 465
Région.....	4 905	52 609	57 514	—	42 910	42 910
Bolivie.....	30 391	—	30 391	31 752	—	31 752
Brésil.....	18 844	9 425	28 269	23 983	9 460	33 443
Pérou.....	21 710	—	21 710	25 611	—	25 611
Costa Rica.....	18 770	—	18 770	18 198	—	18 198
Chili.....	11 190	6 000	17 190	7 880	5 000	12 880
Honduras.....	14 603	—	14 603	8 426	—	8 426
Mexique.....	2 013	12 120	14 133	4 427	11 294	15 721
Guatemala.....	13 240	—	13 240	10 927	—	10 927
Paraguay.....	12 726	—	12 726	6 472	—	6 472
Nicaragua.....	11 160	400	11 560	4 938	400	5 338
Venezuela.....	11 361	—	11 361	13 177	—	13 177
Panama.....	10 145	—	10 145	8 435	—	8 435
République dominicaine.....	10 003	—	10 003	12 115	—	12 115
Trinité-et-Tobago.....	5 390	598	5 988	7 022	598	7 620
Uruguay.....	3 850	1 389	5 239	2 184	1 615	3 799
Colombie.....	363	4 169	4 532	3 896	5 695	9 591
El Salvador.....	727	2 000	2 727	1 455	—	1 455
Équateur.....	1 445	—	1 445	1 890	2 000	3 890
Bahamas.....	560	—	560	720	—	720
TOTAL.....	\$269 644	\$93 709	\$363 353	\$267 973	\$84 972	\$352 945

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

La ventilation par secteur du portefeuille des investissements, décaissés, sous forme de prêts et de participations est la suivante :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)					
	2000			1999		
	PRÊTS	PARTICIPATIONS	TOTAL	PRÊTS	PARTICIPATIONS	TOTAL
Services financiers	\$132 104	\$ 6 052	\$138 156	\$126 154	\$ 6 026	\$132 180
Fonds de capital-risque	—	75 257	75 257	—	63 332	63 332
Produits manufacturés.....	43 653	2 000	45 653	52 935	4 026	56 961
Services publics.....	21 111	—	21 111	21 418	—	21 418
Tourisme.....	19 746	—	19 746	20 574	—	20 574
Transport, emmagasinage et communications	17 059	—	17 059	6 154	—	6 154
Agro-industrie, agriculture	15 144	2 000	17 144	19 469	2 000	21 469
Pêcherie	4 718	5 400	10 118	6 756	5 400	12 156
Sociétés de crédit-bail.....	4 905	—	4 905	—	—	—
Services santé.....	4 353	—	4 353	4 478	—	4 478
Environnement	4 179	—	4 179	3 052	—	3 052
Industries minière et pétrole	1 054	3 000	4 054	4 026	4 000	8 026
Élevage bétail et volailles.....	1 518	—	1 518	2 957	188	3 145
Délégations de crédit	100	—	100	—	—	—
TOTAL	\$269 644	\$93 709	\$363 353	\$267 973	\$84 972	\$352 945

Les prêts et prises de participation approuvés par le Conseil d'administration mais non encore signés en tant qu'engagements d'investissement et les engagements signés pour lesquels aucun décaissement n'a encore été fait (et nets d'investissements annulés) sont présentés dans le tableau ci-après :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)	
	2000	1999
Investissements approuvés mais non engagés		
Prêts	\$111 100	\$111 000
Participations	26 500	19 000
TOTAL	\$137 600	\$130 000
Investissements engagés mais non décaissés		
Prêts	\$106 116	\$ 84 029
Participations	33 691	25 343
TOTAL	\$139 807	\$109 372

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

Les prêts de la Société portent intérêt au taux interbancaire offert à Londres (LIBOR) à un, trois et six mois, majoré d'une marge allant de 2,50 % à 6,00 %. Au 31 décembre 2000, les taux LIBOR à un, trois et six mois étaient en moyenne de 6,56 %, 6,40 % et 6,21 % respectivement (ils étaient de 5,83 %, 6,00 % et 6,14 % respectivement au 31 décembre 1999).

La structure des échéances des prêts de la Société se présente comme suit :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)			
	2000		1999	
	ENCOURS EN PRINCIPAL	MARGE MOYENNE SUR LIBOR	ENCOURS EN PRINCIPAL	MARGE MOYENNE SUR LIBOR
Échéance égale ou inférieure à un an.....	\$ 69 336	3,51 %	\$ 48 193	3,76 %
Échéance supérieure à un an et inférieure à cinq ans	150 590	3,38 %	154 302	3,44 %
Échéance supérieure à cinq ans et inférieure à dix ans	49 718	3,37 %	65 478	3,31 %
TOTAL	\$269 644		\$267 973	

Les prêts dont les intérêts courus ne sont plus comptabilisés se montaient au 31 décembre 2000 à 40 516 000 dollars (32 226 000 dollars au 31 décembre 1999). Les intérêts annulés correspondant à des prêts non productifs ont atteint un total de 3 782 000 dollars au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2000 (4 076 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 1999). Les recettes en effectif correspondant à des revenus préalablement annulés se sont montées au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2000 à 959 000 dollars (254 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 1999).

L'investissement enregistré en prêts classés comme douteux au 31 décembre 2000 se montait à 8 525 000 dollars (20 339 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 1999). L'investissement moyen en prêts douteux pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 était de 14 432 000 dollars (28 556 000 dollars pour l'exercice clos au 31 décembre 1999). Les provisions pour pertes sur prêts douteux étaient au 31 décembre 2000 de 5 600 000 dollars (10 932 000 dollars au 31 décembre 1999). La Société a constaté 58 000 dollars de revenu en intérêts provenant de prêts douteux au 31 décembre 2000 (128 000 dollars au 31 décembre 1999).

Le mouvement des provisions pour pertes sur les prêts et participations est donné ci-après :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)					
	2000			1999		
	PRÊTS	PARTICIPATIONS	TOTAL	PRÊTS	PARTICIPATIONS	TOTAL
Solde en début d'exercice	\$ 24 567	\$10 186	\$ 34 753	\$ 28 149	\$ 9 645	\$ 37 794
Passation par pertes et profits.....	(5 106)	(994)	(6 100)	(17 333)	(7 742)	(25 075)
Recouvrements.....	1 869	—	1 869	218	23	241
Provisions pour pertes.....	3 079	6 769	9 848	13 533	8 260	21 793
Solde en fin d'exercice	\$ 24 409	\$15 961	\$ 40 370	\$ 24 567	\$10 186	\$ 34 753

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

En 2000, la Société a fait un investissement dans un effet à recevoir par paiements minimaux exigibles en vertu de contrats de location, qui est inclus dans les investissements sous forme de prêts. Au 31 décembre 2000, la valeur actualisée nette de cet investissement se montait à 4 936 000 dollars, soit 5 656 000 dollars de paiements bruts à recevoir et 720 000 dollars d'intérêts à courir. Au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2000, la Société a reconnu 110 000 dollars d'intérêts créditeurs liés à ces contrats de location. Les paiements à recevoir sur ces contrats de location pour les cinq années à venir sont comme suit :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)				
	2001	2002	2003	2004	2005
Remboursements du principal	\$1 736	\$1 620	\$1 019	\$431	\$95
Intérêts créditeurs courus	375	225	91	25	3
À recevoir sur paiements minimaux exigibles en vertu de contrats de location.....	\$2 111	\$1 845	\$1 110	\$456	\$98

Note D — Montants à recevoir et autres actifs

Le tableau ci-après donne un récapitulatif des montants à recevoir et autres actifs :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)	
	2000	1999
Revenu gagné sur titres négociables.....	\$ 360	\$ 239
Revenu gagné sur prêts	4 647	4 768
Dividendes accumulés sur participation	221	102
Montants à recevoir sur ventes de participations, valeur nette	483	1 053
Intérêts courus sur ventes de participations	—	110
Actifs recouvrés	620	—
Autres.....	361	224
Immobilisations :		
Meubles, équipement de bureau et améliorations locatives, coût historique	1 208	1 129
Équipement informatique, logiciels et développement de systèmes, coût historique.....	2 287	2 040
Moins dépréciation et amortissement, montant cumulé.....	(3 082)	(2 928)
Immobilisations, valeur nette	413	241
TOTAL.....	\$ 7 105	\$ 6 737

En 1998, la Société a vendu ses parts dans un certain nombre de participations et comptabilisé des effets à recevoir d'un montant de 1 800 000 dollars et une provision pour valorisation de 72 000 dollars. La Société a constaté une plus-value de 416 000 dollars sur ces ventes de participations, qui est inscrite au titre des plus-values sous la rubrique de vente de participations pour l'exercice clos au 31 décembre 1998. Au 31 décembre 2000 le solde des effets à recevoir était de 568 000 dollars et la provision pour valorisation de 85 000 dollars (1 200 000 dollars et 147 000 dollars respectivement au 31 décembre 1999).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

Note E — Emprunts

L'encours des emprunts de la Société comprend des lignes de crédit renouvelables auprès de la Caja de Ahorros y Monte de Piedad de Madrid (Caja) et Deutsche Bank Luxembourg, S.A. (Deutsche Bank). Les emprunts faits dans le cadre de ces lignes de crédit ont une échéance d'un, trois ou six mois à compter du décaissement et ils sont renouvelables.

Les emprunts faits dans le cadre de ces lignes de crédits sont comme suit :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)	
	2000	1999
Deutsche Bank, 75 millions de dollars arrivant à échéance en octobre 2000.....	\$ —	\$ 60 000
Caja, 50 millions de dollars arrivant à échéance en juillet 2001.....	40 000	20 000
Caja, 50 millions de dollars arrivant à échéance en mars 2003	50 000	—
Caja, 100 millions de dollars arrivant à échéance en mars 2006	70 000	70 000
TOTAL.....	\$160 000	\$150 000

Les emprunts portent intérêt à taux variable sur la base du LIBOR à un, trois et six mois, taux fixé à la date de valeur de chaque emprunt. La moyenne pondérée du coût de l'encours des emprunts de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 était de 6,73 % (5,39 % pour l'exercice clos le 31 décembre 1999). La Société paie également une commission d'engagement allant de 0,05 % à 0,10 % sur la ligne de crédit inutilisée disponible. Le total des commissions payées sur toutes les lignes de crédit a atteint, pour l'exercice clos le 31 décembre 2000, 26 000 dollars (40 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 1999).

En octobre 2000, la ligne de crédit qu'avait la Société auprès de la Deutsche Bank est arrivée à échéance et n'a pas été renouvelée. En décembre 2000, la Société a signé une quatrième convention de crédit renouvelable avec la Caja pour un montant de 50 millions de dollars dont l'échéance est en mars 2003. Au 31 décembre 2000, aucun décaissement n'avait été fait dans le cadre de cette convention.

En 1997, la Société et la Banque interaméricaine de développement ont signé une convention de prêt permettant à la Société d'emprunter jusqu'à concurrence de 300 000 000 de dollars jusqu'en novembre 2001. Aucun montant n'a été décaissé au titre de cette convention au cours des exercices 2000 ou 1999.

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

Note F — Capital social

Le tableau ci-dessous donne la liste du capital social souscrit et des souscriptions à recevoir en ce qui concerne chaque pays membre au 31 décembre 2000 (en milliers de dollars des États-Unis) :

	CAPITAL STOCK SOUSCRIT		SOUSCRIPTIONS À RECEVOIR DES PAYS MEMBRES*
	PARTS	MONTANT	
Allemagne	1 334	\$ 13 340	\$ 6 200
Argentine.....	8 039	80 390	57 120
Autriche	345	3 450	2 150
Bahamas	43	430	—
Barbade.....	104	1 040	650
Belize	104	1 040	890
Bolivie	646	6 460	4 590
Brésil	8 039	80 390	57 120
Chili	2 384	23 840	16 940
Colombie.....	690	6 900	—
Costa Rica	94	940	—
Danemark.....	1 071	10 710	6 660
Équateur.....	435	4 350	3 090
El Salvador	94	940	—
Espagne.....	2 162	21 620	15 360
États-Unis.....	17 618	176 180	117 980
France	2 162	21 620	13 440
Guatemala.....	435	4 350	3 090
Guyana	124	1 240	770
Haïti	94	940	—
Honduras	325	3 250	2 310
Israël.....	173	1 730	1 230
Italie	2 162	21 620	15 360
Jamaïque.....	126	1 260	—
Japon	2 162	21 620	13 440
Mexique	5 175	51 750	36 770
Nicaragua	94	940	—
Panama.....	325	3 250	2 310
Paraguay.....	94	940	—
Pays-Bas	1 071	10 710	6 660
Pérou	1 451	14 510	9 030
République dominicaine.....	435	4 350	2 710
Suisse.....	1 071	10 710	7 610
Suriname	30	300	225
Trinité-et-Tobago.....	325	3 250	2 310
Uruguay	857	8 570	5 330
Venezuela.....	4 311	43 110	26 820
TOTAL 2000	66 204	\$662 040	\$438 165
TOTAL 1999	20 370	\$203 700	\$ 445

*Fractions d'actions arrondies

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

Le 14 décembre 1999, l'Assemblée des Gouverneurs a approuvé une résolution autorisant l'augmentation du capital autorisé de la Société de 203 700 000 dollars à 703 700 000 dollars. En vertu de cette résolution, 500 000 000 dollars ont été affectés aux souscriptions des pays membres au cours de la période de souscription. Le nombre minimum de souscriptions requis pour l'entrée en vigueur de la résolution autorisant l'augmentation de capital a été reçu le 22 mars 2000. Les membres sont convenus de payer leur souscription en huit tranches, la dernière échéance étant payable le 31 octobre 2007.

Au 31 décembre 2000, les pays membres ont souscrit 66 204 actions d'une valeur nominale de 10 000 dollars chacune (20 370 actions au 31 décembre 1999). Au total, 20 620 000 dollars ont été versés au titre des souscriptions (80 000 dollars au 31 décembre 1999).

Note G — Participations

La Société mobilise des fonds de banques commerciales et d'autres institutions financières (participants) par le biais de participations à des prêts qu'elle vend sans recours aux participants mais qu'elle administre et dont elle assure le service au nom des participants. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000, la Société a appelé et décaissé des fonds de participants à hauteur de 19 843 000 dollars (24 940 000 de dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1999). Les engagements non décaissés des participants s'élevaient à 27 717 000 dollars au 31 décembre 2000 (26 560 000 de dollars au 31 décembre 1999).

Note H — Opérations entre personnes morales apparentées

La Société reçoit de la BID des services administratifs et généraux dans les domaines où la BID peut offrir des services communs efficaces. La Société a négocié un bail avec la BID pour des locaux à usage de bureaux qui arrive à échéance en 2002. Les versements varient en fonction de l'espace effectivement utilisé.

Le tableau ci-dessous indique le montant des sommes versées par la Société à la BID pour la location des locaux à usage de bureaux et pour un certain nombre de services administratifs.

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)	
	2000	1999
Locaux à usage de bureaux.....	\$1 097	\$1 092
Services administratifs.....	400	464
TOTAL.....	\$1 497	\$1 556

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

Les sommes dues à la BID étaient de 49 000 dollars au 31 décembre 1999 (274 000 dollars au 31 décembre 1999).

En 2000 et en 1999, la Société ne devait aucun montant à la BID dans le cadre d'un accord de prêt existant. Voir Note E.

La Société a un accord de services-conseils avec le Fonds multilatéral d'investissement (MIF) de la BID. Des honoraires d'un montant de 400 000 dollars ont été reçus à ce titre au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000 (400 000 dollars au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1999).

Note I — Caisse de retraite

La quasi-totalité du personnel de la Société et de la BID bénéficie d'une caisse de retraite à prestations définies (la Caisse de retraite) parrainée par la BID. Aux termes de ce régime, les prestations sont calculées sur la base des années de service et de la moyenne des rémunérations perçues ; les cotisations versées par les employés correspondent à un pourcentage fixe de leur rémunération, la Société et la BID versant le reliquat du coût actuariel futur des prestations offertes par la Caisse de retraite. Le montant total de la contribution est calculé selon la méthode du financement global. Toutes les cotisations versées à la Caisse de retraite et la totalité des actifs et revenus destinés à cette Caisse de retraite sont conservées sur des comptes distincts de ceux sur lesquels les actifs et les recettes de la Société et de la BID sont détenus. Ils ne peuvent être utilisés qu'au profit des participants et des ayants-droit, et ce jusqu'à ce que les obligations de la caisse vis-à-vis d'eux leur aient été payées ou aient fait l'objet d'une provision. On ne dispose pas de renseignements sur les obligations cumulées au titre des prestations ni sur les actifs y afférents détenus par la Société. Le montant total des dépenses mises à la charge de la Société aux fins de la Caisse de retraite était de 9 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 (468 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 1999).

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

Note J — Prestations hors-pension du personnel retraité

La Société offre également certaines prestations aux titres des soins de santé et autres aux retraités. Tout membre du personnel cotisant à la Caisse de retraite et répondant à certains critères a droit à ces prestations complémentaires au moment de son départ en retraite dans le cadre de la Caisse de retraite.

La contribution de la Société au Régime de Prestations post-retraite (le Régime) de la BID est calculée selon la méthode actuarielle annuelle. La part du montant total de l'actif affectée à la Société est calculée au pro rata du Régime en fonction du taux de financement de la Société et du taux de rentabilité de son actif, diminué des paiements faits aux employés au titre des prestations post-retraite. La Société a participé au Régime de Prestations post-retraite pour un montant de 695 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 2000 (765 000 dollars pour l'exercice clos le 31 décembre 1999). On prévoit que les futures contributions de financement au Régime seront égales au coût actuariel annuel.

La réconciliation des variations entre les obligations de prestations du Régime et la juste valeur des actifs figure ci-après :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)	
	2000	1999
<i>Réconciliation d'obligation de prestations</i>		
Obligation au 1er janvier	\$ 7 386	\$ 5 739
Charges de service.....	674	749
Charges d'intérêt	462	304
Pertes (gains) actuariels	(381)	594
Obligation au 31 décembre.....	8 141	7 386
<i>Réconciliation de la juste valeur des actifs du Régime</i>		
Juste valeur des actifs du Régime au 1er janvier	7 439	5 537
Rendement effectif des actifs du Régime	(160)	1 137
Contributions de l'employeur	695	765
Juste valeur des actifs du Régime au 31 décembre.....	7 974	7 439
<i>État de la capitalisation</i>		
État de la capitalisation au 31 décembre	(167)	53
Obligation transitoire non constatée	2 445	2 619
Gain non constaté	(2 029)	(2 491)
Montant net constaté	\$ 249	\$ 181

Notes sur les états financiers

Aux 31 décembre 2000 et 31 décembre 1999

Les plus-values et moins-values actuarielles supérieures à 10 % de l'obligation cumulée pour prestations post-retraite sont amorties sur la moyenne d'espérance de vie restante des participants actifs, soit environ 10.4 ans. Les obligations transitoires nettes non constatées sont amorties sur 15 ans.

Les hypothèses actuarielles pondérées retenues pour le calcul de l'obligation de prestations sont les suivantes :

	2000	1999
Taux d'actualisation	5,75 %	6,25 %
Rendement prévu des actifs du Régime.....	6,50 %	7,00 %

Pour calculer l'obligation globale de prestations hors pension, on a posé que les coûts de soins de santé augmenteront de 8,0 % à 9,5 % pour les participants prenant leur retraite aux États-Unis et que le taux descendrait graduellement jusqu'à 5,0 % en 2011 et après. Pour les participants prenant leur retraite en-dehors des États-Unis, on a retenu un taux d'augmentation de 9,5 %.

La ventilation du coût périodique net des prestations s'établit comme suit :

	31 DÉCEMBRE (EN MILLIERS)	
	2000	1999
Charges de service.....	\$ 674	\$ 749
Charges d'intérêt	462	304
Amortissement des gains et de l'obligation transitoire non constatés.....	24	19
Moins rendement prévu des actifs du Régime.....	(532)	(322)
	<u>\$ 628</u>	<u>\$ 750</u>

Les répercussions des hypothèses d'évolution des coûts des soins de santé sur les montants comptabilisés pour les régimes de soins sont importantes. Un changement de 1 % dans l'évolution des coûts de soins se répercuterait comme suit :

	1 % D'AUGMENTATION	1 % DE RÉDUCTION
Répercussion sur le total des éléments de coût (service et intérêts)	\$ 277	\$ (210)
Répercussion sur l'obligation de prestations hors pension	1 450	\$(1 175)

Gouverneurs et Gouverneurs suppléants

Pays	Gouverneur	Gouverneur suppléant
Allemagne	(Mme.) Uschi Eid	Michael Röska
Argentine	José Luis Machinea	Pedro Pou
Autriche	Karl-Heinz Grasser	Thomas Wieser
Bahamas	William C. Allen	Ruth Millar
Barbade	Owen S. Arthur	Grantley Smith
Belize	Ralph Fonseca	Keith Arnold
Bolivie	José Luis Lupo	Bernardo Requena Blanco
Brésil	Martus Antônio Rodriguez Tavares	Armínio Fraga Neto
Chili	Nicolás Eyzaguirre	Maria Eugenia Wagner
Colombie	Juan Manuel Santos	Juan Carlos Echeverri
Costa Rica	Leonel Baruch	Eduardo Lizano Fait
Danemark	Ellen Margrethe Loej	Torben Brylle
El Salvador	Juan José Daboub	José Luis Trigueros
Équateur	Luis G. Iturralde M.	Jorge Morán Centeno
Espagne	Rodrigo de Rato y Figaredo	Juan Costa Climent
États-Unis	Lawrence H. Summers	Alan P. Larson
France	Laurent Fabius	Jean-Pierre Jouyet
Guatemala	Manuel H. Maza Castellanos	Lizardo Sosa
Guyana	Bharrat Jagdeo	—
Haïti	Anthony Dessources	Fred Joseph
Honduras	Gabriela Núñez de Reyes	Victoria Asfura de Díaz
Israël	David Klein	Shay Talmon
Italie	Vincenzo Visco	Vincenzo Desario
Jamaïque	Omar Davies, MP	Shirley Tyndall
Japon	Kiichi Miyazawa	Masaru Hayami
Mexique	Francisco Gil Díaz	Agustín Carstens Carstens
Nicaragua	Francisco Aguirre Sacasa	Esteban Duque Estrada
Panama	Norberto Delgado Durán	Eduardo A. Quiróz
Paraguay	Francisco Oviedo	James Spalding
Pays-Bas	Gerrit Zalm	(Mme.) Eveline Herfkens
Pérou	Javier Silva Ruete	Germán Suárez Ch.
République dominicaine	Francisco M. Guerrero Prats.-R.	Luis Manuel Piantini Munnigh
Suisse	Oscar Knapp	Adrian Schlöpfer
Suriname	Humphrey Stanley Hildenberg	Stanley Ramsaran
Trinité-et-Tobago	Brian Kuei Tung	Victoria Mendez-Charles
Uruguay	Alberto Bension	Ariel Davrieux
Venezuela	José Alejandro Rojas Ramírez	Jorge Giordani

Administrateurs et administrateurs suppléants

Nom	Pays
Edgar A. Guerra José Carlos Quirce	Belize, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Honduras et Nicaragua
Georges Cahuzac Andreas Hartmann	Allemagne, France et Suisse
Adina Bastidas Eduardo Linares	Panama et Venezuela
Jorge F. Baca Campodónico Germán Quintana	Chili et Pérou
Álvaro Rengifo Toru Kodaki	Espagne, Israël et Japon
Roderick G. Rainford Luis Alberto Rodriguez	Bahamas, Barbade, Guyana, Jamaïque et Trinité-et-Tobago
Lawrence Harrington	États-Unis
Theo B. Timmermans Flemming Nichols	Autriche, Danemark, Italie et Pays-Bas
Juan E. Notaro Orlando Ferreira Caballero	Bolivie, Paraguay et Uruguay
Agustín García-López Héctor Santos	Mexique et République dominicaine
Ricardo R. Carciofi Martín Bès	Argentine et Haïti
Daniel Oliveira Frederico Álvares	Brésil et Suriname
Fernando Tenjo-Galarza César Coronel	Colombie et Équateur

Direction et cadres

Directeur général	Jacques Rogozinski
Chef de division financement des entreprises	Steven L. Reed
Chef de division services financiers	Roldan Trujillo
Chef de division finances, gestion des risques et administration	Jorge Zelada
Conseiller juridique	Raul Herrera

Économiste en chef	Jorge Roldán
Ingénieur en chef	Philip James
Chargé de crédit et Coordinateur d'opérations spéciales	Mario Mahler

Services d'appui

Chef comptable	Shane L Bateman
Ressources humaines	Mildred Arroyo
Chargé de suivi du portefeuille	Rigoberto Ordóñez
Trésorière	Barbara D. McGowan

Secrétariat

Secrétaire	Carlos Ferdinand
Secrétaire adjoint	Armando Chuecos